LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes

Vol. 83 n°34 Saint-Boniface, du 6 au 12 décembre 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355



photo: Sylviane Lanthier

Dans la tradition de Noël

Les enfants sont venus nombreux à Sainte-Anne-des-Chênes, le 1er décembre, pour accueillir la mère et le père Noël. La tradition de Noël est bien vivante dans ce village francophone, comme elle l'est à Lorette, Sainte-Agathe, Saint-Norbert et Saint-Boniface, où on organise une guignolée. **Voir pages 16 et 17 et page 11.**

Citation de la semaine

«Quand je vais dans les rues de La Broquerie avec mes jumelles, les gens se demandent ce que je fais là.»

Rémi Tétrault a mille et une raisons pour être dans la lune. Portrait d'un amoureux du ciel à la **page 23.**

De Sainte-Anne à Disneyland?

Quand Marc Tétreault a quitté son Manitoba natal pour Montréal, il ne savait pas que ses aventures allaient le mener vers la compagnie Disney! **Page 15.**

La faillite mais pas la fin

Le Club La Vérendrye a déclaré faillite, mais c'est dans l'espoir de mieux repartir, espère-t-on. **Page 5.**

Pauvre enfants

Y a-t-il un espoir pour les 43 000 enfants pauvres de Winnipeg et pour tous les autres du Canada? Et pourquoi la pauvreté des enfants s'aggrave-elle dans un pays qui se vante d'être le deuxième plus riche au monde? **Page 3.**

4 Caisses pour une

Les Caisses populaires de Saint-Georges, La Broquerie, Sainte-Anne-des-Chênes et Lorette pourraient bientôt n'en faire qu'une. **Page 5.**

Des nouvelles de nos voisins

Tandis que le collège Mathieu pense à se métamorphoser en collège technique pour attirer plus d'étudiants, le journal *l'Eau vive* fête ses 25 ans. Lire sur ces deux institutions fransaskoises à la **page 10.**

Planifiez vos vacances!

Les Fêtes s'en viennent et vous voulez les vivre en famille? La Ville de Winnipeg a pensé à vous. **Page 21.**



photo: Marc-Eric Bouchard

Qu'est-ce qui fait chanter les Intrépides par les temps qui courent? Noël, quelle question! La chorale fait le tour des paroisses pour présenter son concert de Noël. Page 14.



Les communautés démontrent leur intérêt

Le projet de la FPCP fait boule de neige

Depuis que la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), offre aux écoles et aux communautés la possibilité de présenter des films en français, les demandes ne cessent d'augmenter. Une vingtaine d'écoles et de comités culturels se sont joints au projet, qui vise à présenter dans les communautés des longs métrages s'adressant à toute la famille. Les écoles de Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Laurent, Saint-Lazare et de Saint-Léon s'ajoutent aux autres écoles qui appuient la démarche de la FPCP.

«Les directeurs d'écoles nous appellent pour réserver des films sans même savoir lesquels on commandera, lance Suzanne Lagassé du centre de ressources éducatrices à l'enfance (CREE) de la FPCP. Nous sommes agréablement surpris de la réponse du public. On n'aurait jamais pensé que les écoles et les communautés feraient la file pour réserver un film.»

Ainsi, depuis le 27 novembre, le dessin animé *Le Bossu de Notre-Dame* se promène à travers le Manitoba. Selon Suzanne Lagassé, les communautés s'empressent de réserver les films. «D'autres comités culturels, auraient voulu réserver le film, mais il n'y a plus de dates disponibles jusqu'au 22 décembre. Pour les autres projections, les comités organisateurs des différentes communautés devront réserver plus rapidement», explique-t-elle.

Le Bossu de Notre-Dame est présenté le 7 décembre au Collège universitaire de Saint-Boniface, le 8 décembre à Laurier, le 13 décembre à Saint-Lazare, le 15 décembre à Saint-Léon, le 19 décembre à l'école Lacerte de Saint-Vital et le 20 décembre à l'école communautaire Aurèle-Lemoine de Saint-Laurent.

Par ailleurs, la FPCP offrira aux écoles et aux comités culturels intéressés le film *Alaska*, du 27 janvier au 9 février. Pour de plus renseignements, contactez Suzanne Lagassé au 237-9666.

Marc-Éric BOUCHARD

Le SOMMAIRE

Le MANITOBA *de A à Z*

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER et Marc-Éric BOUCHARD
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:

Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

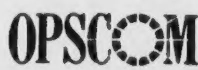
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

ACTUEL

Les tristes statistiques du Canada

Pourquoi y a-t-il plus d'enfants pauvres?

En 1989, les députés de la Chambre des communes adoptaient une résolution pour enrayer la pauvreté des enfants d'ici l'an 2000 au Canada. Cinq ans plus tard, le nombre d'enfants pauvres a plutôt augmenté de 46 %. À Winnipeg seulement, il serait passé de 36 000 à 42 000, selon un rapport de Campagne 2000, une coalition nationale d'organismes à vocation sociale.

«Chaque fois que le taux de chômage augmente de 1 %, 75 000 enfants de plus deviennent pauvres», résume la directrice de l'Organisation nationale anti-pauvreté, Lynn Toupin.

Particulièrement frappé par la pauvreté des enfants, le Manitoba cherche à revoir sa Loi sur les services à l'enfant et à la famille, pour arriver à mieux protéger les nombreux enfants négligés ou victimes de la violence qui accompagne la pauvreté. Au Manitoba, quelque 5 300 enfants sont confiés à l'État, un taux de 16,6 enfants sur 1 000. En Saskatchewan, ce taux est de 9,76 sur 1 000.

Un comité a tenu des audiences publiques cet automne, et son rapport devrait être rendu public en janvier ou février prochain. L'avocate Marianne Rivoalen fait partie de ce comité. «Les gens nous ont parlé de pauvreté lors des audiences, dit-elle. Ce qui ressort, c'est que la plupart des problèmes sociaux ont leur racine dans la pauvreté.»

Lors d'une récente rencontre fédérale-provinciale, les ministres des Affaires sociales du pays se sont entendus sur la nécessité d'unifier les programmes d'aide aux familles pauvres. «Ça aiderait sûrement, croit



Archives La Liberté

Marianne Rivoalen: le comité livrera les conclusions des audiences publiques en 1997.

Marianne Rivoalen. En ce moment, le plus souvent un ministère ne sait pas ce que fait l'autre. Et certains ont des budgets qu'ils ne veulent pas partager avec les autres.»

Mais le problème est plus profond, dit-elle. Par exemple, «si une famille d'accueil décide d'adopter un enfant, elle perd automatiquement les ressources fournies à cet enfant pour le counselling ou les soins médicaux. Souvent, ces enfants coûtent cher seulement en aide psychologique. Les familles d'accueil qui ont l'argent pour défrayer ces services sont rares.» Résultat: celles qui adopteraient peut-être hésiteront à le faire pour des raisons d'ordre financier.

Autre exemple: dans une famille monoparentale qui a des besoins spéciaux, les enfants auront plus facilement de l'aide s'ils sont sous la protection des Services à l'enfant et à la famille que s'ils restent avec leur mère.

Au Winnipeg Family Centre, un centre de ressources voué à aider les familles en crise, le directeur Marcel Baril constate que les problèmes auxquels ses employés font face sont de plus en plus graves. Le Centre offre divers services aux familles en crise, dont des services à domicile. Des histoires de femmes chefs de familles monoparentales, les bras chargés d'une nombreuse progéniture, ayant vécu la violence conjugale et la négligence, et vivant les conséquences de la pauvreté, son personnel en voit tous les jours. 50 % de la clientèle du centre vit d'ailleurs dans les quartiers pauvres de Winnipeg. Et beaucoup sont autochtones. «On remarque que de plus en plus, ces gens-là manquent d'espoir, note Marcel Baril, ils ne voient pas d'avenir, ils désespèrent et en viennent à faire des choses qu'on ne ferait pas dans une situation plus normale.»

Depuis 1989, Campagne 2000 a étudié en profondeur la pauvreté des enfants. Son rapport dévoilé il y a deux semaines rappellent les causes de ce problème grave.

«Ce que nous constatons, explique Lynn Toupin, c'est que le taux de chômage est resté entre 9 et 10 % en six ans, et que les emplois se polarisent de plus en plus en deux groupes. Il y a beaucoup d'emplois à bas salaire, sans avantages socaux et à temps partiel, et peu d'emplois très bien rémunérés, dans les secteurs de la haute technologie ou de la finance, par exemple.»

Et dans le premier cas, on peut faire le lien avec la pauvreté des enfants, selon Lynn Toupin. «Obtenir un emploi ne garantit plus qu'on puisse sortir des ornières de la pauvreté, comme c'était le cas pendant les années 1970. À ce moment-là, même le salaire minimum vous sortait de la pauvreté. Aujourd'hui, on voit des gens qui travaillent et qui ne s'en sortent pas.»

Pourtant, le Canada arrive au 2e rang des pays riches. «Mais nous n'avons pas la même approche philosophique que d'autres régions du monde», déplore Lynn Toupin, qui cite des chiffres tirés du rapport de Campagne 2000. Le support donné aux familles dans certains pays est le suivant: 3 920 $ par enfant en Autriche (qui arrive au 1er rang), 1 748 $ en France (11e rang) et... 936 $ par enfant au Canada, qui arrive tout de suite après la France. Investir dans les enfants, rappelle-t-elle, c'est investir dans l'avenir.

Pour Campagne 2000, la solution à la pauvreté des enfants nécessite une stratégie nationale du même genre que celle orchestrée par les gouvernements quand ils ont voulu trouver des solutions au problème du déficit. «Il y avait une volonté politique, une stratégie, un consensus, rappelle Lynn Toupin, qui croit qu'il faut faire la même chose pour les enfants.

Parmi les solutions avancées par Campagne 2000, elle mentionne une stratégie pour l'emploi, de l'aide particulière aux femmes chefs de famille monoparentales, et de l'aide financière pour les jeunes, afin de leur redonner le goût de compléter des études qui débouchent sur des emplois rémunérateurs. «En ce moment, les jeunes se demandent pour quelles raisons ils iraient s'endetter s'il n'y a pas d'emploi ensuite.»

«Les gens commencent à comprendre les sources du problème et à réaliser que ça ne sert à rien de blâmer les victimes, mentionne Lynn Toupin. C'est ce qui me donne espoir qu'on peut trouver des solutions.»

Sylviane LANTHIER

ÉDITORIAL

Glen Findlay, un francophobe?

Au cours des derniers mois, la Société franco-manitobaine (SFM) a poussé deux dossiers qui, à ses yeux, représentaient des priorités importantes pour le développement de la francophonie au Manitoba: les plaques d'immatriculation bilingues et la bilinguisation des factures de Manitoba Telephone System (devenu depuis quelques jours Manitoba Telecom Services).

Dans un cas comme dans l'autre, la SFM a essuyé deux rebuffades, la première encore plus insultante que la seconde.

Dans les deux cas, on a refusé de faire une place à la deuxième langue officielle de notre pays et de notre province.

Dans le cas de la plaque, le refus a été catégorique et sans appel: le ministre Glen Findlay, responsable de ce dossier, ne veut rien savoir de bilinguiser officiellement l'arrière et l'avant de nos voitures. Certains esprits obtus sont allés jusqu'à dire que si le Québec n'a pas de plaque bilingue, il n'est pas question que le Manitoba offre cette politesse à ses concitoyens...

Un tel propos n'est pas que pauvre intellectuellement: il est stupide.

La bilinguisation de la facture de téléphone a, elle aussi, la vie dure: on offre des miettes à la communauté, lesquelles sont à la limite de l'offense intellectuelle.

La politisation à outrance de cette décision (de ne rien décider, et encore moins de donner des signes de tolérance aux francophones de cette province) est évidente. Si ce dossier prend tant de temps à aboutir, c'est que le ministre responsable de MTS se traîne les pieds et refuse de reconnaître un peu de respect aux francophones.

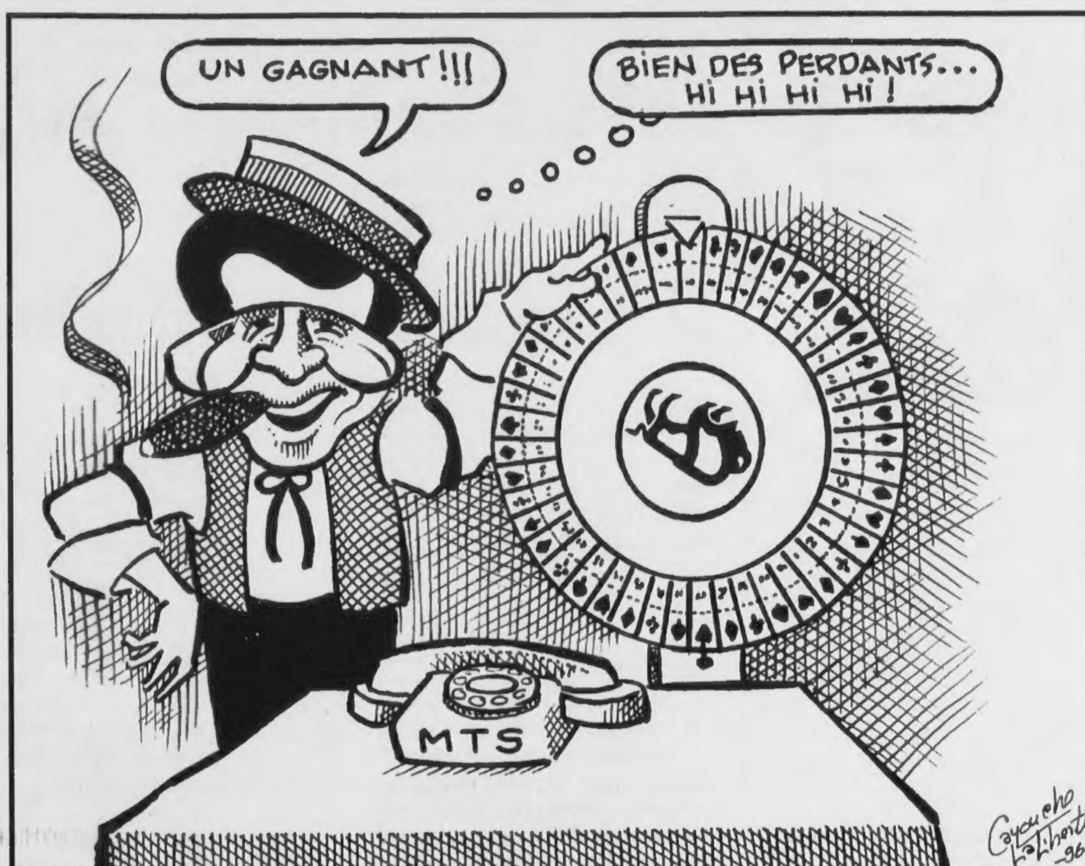
Qui donc est le ministre responsable de MTS? Le même que le ministre responsable des plaques d'immatriculation: Glen Findlay. Bref, tout s'explique (ou presque).

Il est pour le moins troublant de constater que tous les dossiers touchant la francophonie qui aboutissent sur le bureau de Glen Findlay, y pourrissent avant d'essuyer des refus. Ses refus, obstinés et successifs, prouvent plus que jamais qu'il refuse de reconnaître quelque avancement que ce soit à la cause des francophones de sa province.

Les dossiers touchant les francophones qui sont confiés à Glen Findlay sont tous des échecs. Cette conclusion nous pousse à affirmer qu'il est un ministre francophobe et que sa présence sera nuisible à tout développement positif des dossiers chers à la SFM.

Avant d'aller plus loin et de continuer à crier dans le désert, la première chose à faire est de se débarrasser du francophobe de service, le non -honorable Glen Findlay.

Jean-François LACERTE



Lettres

Merci à CKSB

Seulement quelques mots de reconnaissance de la part de Paul, Juliette et Guy Morier, mon époux qui sont venus avec moi pour le voyage à Ottawa, que j'ai gagné de CKSB. Nous avons fait un voyage formidable!

Nous remercions tous les employés de CKSB pour le bon travail qu'ils ont fait. Un merci spécial à Mme Huguette Le Gall qui a si bien organisé notre séjour à Ottawa.

Du fond de mon cœur, je tiens à vous dire un gros MERCI à Radio-Canada et aux nombreux commanditaires.

Sincèrement

Marie Brunette
Le 25 novembre 1996

Les inférieurs et les incompétents ne sont pas ceux qu'on pense!

Je suis francophone. Ma langue et ma culture sont française. Pour cette raison, je suis un être inférieur et incompétent. C'est en tout cas ce qu'ILS disent.

Pour être comme EUX, il faut uniquement connaître l'anglais. Il faut porter des œillères et faire du nombrilisme. Il ne faut surtout pas faire travailler sa matière grise, Ni s'ouvrir à d'autres culture. C'est en tout cas ce qu'ILS disent.

Pour être comme EUX, il ne faut pas connaître l'histoire. Il faut ignorer le passé, galvauder le présent, détruire l'avenir. C'est en tout cas ce qu'ILS disent.

Les Franco-Manitobains ne sont des êtres inférieurs, encore moins, incompétents. Ils parlent deux langues, par conséquent, ils sont deux fois supérieurs. Cela, ILS se gardent de le dire.

Quand deux ou plusieurs personnes parlent français, ILS sont choqués car ILS ne comprennent pas. Mais surtout, ILS s'imaginent que les francophones parlent d'eux. Qu'ILS soient rassurés, les francophones ont des choses plus intéressantes à faire. ILS ne sont pas assez importants pour qu'on parle d'eux.

Si vous voulez rencontrer les incompétents, ceux qui parlent pour ne rien dire, ceux qui retardent l'épanouissement d'un pays, adressez-vous à ILS.

Cela, ILS se gardent de le dire. Moi, je vous le dis.

Régine Ings-Geiger
Prix Riel
Le 29 novembre 1996

Speak White? Le blanc a plusieurs teintes

Deux événements récents soulignent de nouveau le défi d'être francophone en Amérique du Nord. Ils nous rappellent l'expression «Speak White» que jadis les non francophones lançaient aux gens parlant français pour que ceux-ci utilisent plutôt l'anglais pour s'exprimer.

Ici au Manitoba, le gouvernement provincial décidait de ne pas inclure un simple mot en français «Bienvenue» sur les nouvelles plaques d'immatriculation des voitures. Tant pis pour le «Friendly Manitoba...» Non seulement cela va-t-il à l'encontre de la politique sur les services en français au Manitoba, selon laquelle tous les permis de conduire sont bilingues ainsi que bien d'autres documents officiels, mais le gouvernement, versant sel sur plaie, nie l'histoire et la réalité francophone au moment même ou il tente d'attirer les entreprises en vantant la disponibilité d'une main-d'œuvre bilingue!

Récemment, un député conservateur aurait supposément lancé «Speak White» à un député néo-démocrate francophone s'exprimant en français dans la Législature ontarienne. Rien de surprenant même si le geste nous enrage et indigne les gens de «bonne volonté». Ayant quitté Toronto pour m'installer au Manitoba, il y a un peu plus d'un an, je constate que les choses se ressemblent, bien tristement. On peut toujours entendre le «Speak White» d'antant, mais le blanc a plusieurs teintes.

L'une des teintes les plus subtiles, c'est la réaction d'amis ou de connaissances lorsque francophones optent pour se parler entre eux en français. Nous connaissons tous de telles situations: nous sommes une demi-douzaine de gens, dont deux ou trois francophones, autour d'une table, en train de prendre un verre ou un café. Parfois on discute tous en groupe (en anglais, bien sur), et parfois la conversation se morcèle en deux ou trois petites discussions. Les francophones présents se mettent à échanger dans leur langue maternelle. On ne parle pas des autres, on ne les a pas exclut non plus. On a simplement voulu être soi-même entre nous.

Vous connaissez la suite. Bien qu'elle peut varier, dépendant du groupe, c'est rare que l'incident passe inaperçu ou sans malaise. Voilà, à mon avis, la teinte de blanc la plus inquiétante. Les gens autour de la table ci-dessus, y compris ceux qui sont d'expression unilingue anglaise, déploreront tous le «Speak White» exprimé dans la Législature ontarienne. Ils se retrouvent probablement parmi le 51 % des gens dans le sondage de la SFM qui appuient une plaque bilingue avec «Friendly Manitoba/Bienvenue». Toutefois, quel francophone aura le courage de continuer à être soi-même dans de telles situations? Combien, parmi les gens d'expression anglaise, accepteront que cette différente langue et culture se fassent sentir si près d'eux?

Le blanc a bien des teintes. L'on se fait dire de «Speak White» de bien des façons.

Gilles A. Marchildon
Le 2 décembre 1996

La Liberté pendant le temps des Fêtes

Comme tout le monde, les employé.e.s de *La Liberté* prendront quelques jours de congé pendant le temps des Fêtes. Voici un calendrier de publication qui s'adresse tant aux annonceurs qu'aux lecteurs du journal.

Dates de fermeture

Nos bureaux seront fermés à compter de 15 h le mardi 23 décembre et ouvriront le 2 janvier 1997 à 9 h. Entre temps, vous pourrez laisser un message sur notre répondeur téléphonique.

Dates de tombée et de distribution

1. Journal du 20 décembre

Tombée publicitaire: le lundi 16 décembre à 17 h

Distribution: le journal sera livré au bureau de poste de Winnipeg comme d'habitude le jeudi 19 décembre. Il devrait être livré comme d'habitude par la poste.

2. Journal du 27 décembre

Tombée publicitaire: le mardi 17 décembre à 17 h

Distribution: le journal sera livré au bureau de poste de Winnipeg le vendredi 20 décembre avant midi. Théoriquement, il devrait être entièrement livré au plus tard le vendredi 27 décembre. La Société canadienne des postes refuse toutefois de garantir les dates de livraison.

3. Pas de journal du 3 janvier 1997

La Liberté fait relâche: il n'y aura donc pas de journal le 3 janvier 1997. L'édition suivante sera donc datée du 10 au 16 janvier 1997.

Si vous avez des plaintes à formuler au sujet de la livraison de *La Liberté* pendant le temps des Fêtes, nous vous invitons à nous aviser du problème sur notre répondeur et d'appeler la Société canadienne des postes au numéro sans frais suivant: 1-800-267-1155.

Merci et... Joyeuses Fêtes!

Le Club La Vérendrye déclare faillite

Mais c'est pour mieux repartir, espère-t-on

Le Club La Vérendrye a déclaré faillite le 2 décembre et est maintenant sous la tutelle de son principal créancier, la Caisse populaire de Saint-Boniface, qui a nommé la firme Coopers & Lybrand séquestre-gérant du Club.

D'ici au mois de février, Coopers & Lybrand a le mandat d'établir un nouveau plan d'affaires qui permettrait au Club de retrouver la santé financière.

La gérante du Club La Vérendrye, Julie Turenne-Maynard, explique que la décision de déclarer faillite a été prise par le conseil d'administration en collaboration avec son principal créancier. «C'est pour le bien du Club, croit-elle. Malgré le négatif, il peut y avoir du bon dans cette situation, si ça nous permet de repartir du bon pied.»

Le mandat de Coopers & Lybrand, confirme le directeur de la Caisse populaire de Saint-Boniface, Donald Smith, est de «travailler à développer un plan d'affaires pour faire en sorte que le Club soit viable et que les membres soient prêts à accepter ce plan».

Entre temps, les activités du Club se poursuivront comme prévu. Cette faillite, précise Donald Smith, sera transparente. «Mais rien ne change, les activités continuent et les memberships sont honorés.»

Julie Turenne-Maynard explique pour sa part que le Club n'a jamais été aussi occupé que ces derniers temps: «Les salles de conférence sont occupées, le restaurant fonctionne, il y a beaucoup de va-et-vient. On a augmenté le membership à 1 000 et on a des membres corporatifs, ce qui apporte des affaires au Club.» Mais les efforts de la dernière année pour améliorer la situation du Club n'ont pas été suffisants. «La situation financière est restée précaire. Dernièrement, on est dans le noir au plan des opérations quotidiennes. Mais on n'est pas capables de payer les factures accumulées, parce que le poids de la dette est trop lourd.»

Si Julie Turenne-Maynard reste optimiste face à l'avenir du Club, c'est dit-elle, parce que l'édifice est rempli de potentiel. «On pourrait en faire un mini-centre des congrès pour les francophones, par exemple.» C'est aussi parce que la personne chargée de produire le plan d'affaires chez Coopers & Lybrand est Kenneth Leslie. «Il a été le directeur général de la Place Louis-Riel dont il était le co-propriétaire, explique-t-elle. Et c'est lui qui a relevé l'hôtel Sheraton quand il a été mis en faillite. En trois ans, l'hôtel a retrouvé sa santé financière.»

Sylviane LANTHIER


Archives La Liberté

Julie Turenne-Maunard: une dernière chance pour le Club.

Amalgamation de quatre caisses populaires

L'union fait la force

Les caisses populaires de Saint-Georges, La Broquerie, Sainte-Anne-des-Chênes et Lorette pourraient bientôt faire l'objet d'une amalgamation. C'est en tout cas ce que décideront les membres de ces caisses lors des assemblées spéciales qui se dérouleront entre le 9 et le 12 décembre.

Le directeur du marketing à la Fédération des caisses populaires, François Tessier, explique que l'amalgamation de ces caisses est étudiée depuis 1990. «Il y a un an, les conseils d'administration des quatre caisses ont tous pris position en faveur de cette option», rappelle-t-il. Tout indique que les caisses ont tout à gagner à se rassembler, «si elles veulent demeurer concurrentielles dans un marché qui s'intensifie de plus en plus».

François Tessier explique qu'une nouvelle loi sur les caisses populaires et les Credit Union proposée par le gouvernement manitobain, prévoit qu'on abaissera le plafond de crédits des caisses populaires. «Ce qui veut dire que les petites caisses pourront plus difficilement accorder de gros prêts, même si elles sont en bon état financier.» En se regroupant, ces quatre caisses auront une meilleure capacité de prêtrer et «elles pourront aussi se partager des ressources, comme des experts en crédit commercial, en prêt agricole ou en prêt personnel.»

Les 7 000 membres des quatre caisses ont déjà eu l'occasion il y a un mois environ d'assister à des assemblées d'information sur le projet d'amalgamation. Il leur reste maintenant à approuver le projet. Les membres, croit François Tessier, ont très bien compris les avantages du regroupement. «Les scénarios de rentabilité financière que nous avons réalisés jusqu'à l'an 2002 sont tellement favorables qu'ils dépassent les attentes les plus optimistes du gouvernement manitobain à l'endroit des caisses populaires», indique-t-il.

Si les membres des caisses acceptent le projet, un conseil d'administration sera nommé parmi les membres des conseils actuels. Ce nouveau conseil devra engager un directeur ou une directrice pour la caisse. D'autres questions resteront également à régler, par exemple celle du nom de la nouvelle entité. Il est par ailleurs prévu que tous les employés actuels conserveront leur emploi.

Les assemblées spéciales ont lieu à 19 h 30 dans chaque cas, aux dates et aux endroits suivants:

- **Saint-Georges:** le lundi 9 décembre au sous-sol de l'église.
- **La Broquerie:** le mardi 10 décembre au Centre de l'amitié.
- **Sainte-Anne:** le mercredi 11 décembre au Club Jovial.
- **Lorette:** le jeudi 12 décembre à la salle paroissiale.

Sylviane LANTHIER

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.



VILLE DE WINNIPEG
COMITÉ MUNICIPAL DE RIEL
AVIS DE SÉANCE

DATE : Le lundi 9 décembre 1996

LIEU : Centre communautaire de St-Norbert, 3450, ch. Pembina

HEURE : 15 h - Séance extraordinaire pour examiner le budget d'immobilisations de 1997 et les prévisions quinquennales des immobilisations pour 1998 à 2002, relativement au District de Riel.
16 h - Séance ordinaire pour traiter des questions relatives au district.
17 h - Étude des programmes, prélèvements et prévisions budgétaires proposés pour la Zone d'amélioration commerciale de Norwood Grove et la Zone d'amélioration commerciale du Vieux Saint-Vital.
19 h - Séance publique pour traiter des questions relatives au zonage.

TOUS LES HABITANTS DU DISTRICT SONT INVITÉS À CES RÉUNIONS. UN SERVICE D'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE SERA OFFERT. LES MÉMOIRES SERONT ENTENDUS DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.

D.M. Timmins, secrétaire du Comité municipal - Tél.: 986-5414

Une coopérative de travailleuses

Les 12 apôtres de la collaboration

Qu'ont en commun une cuisinière, une traductrice, une infirmière et une couturière? Elle sont toutes membres de la Coopérative de travailleuses de Pluri-elles.

L'association de la Coopérative avec Pluri-elles tombait sous le sens, indique l'instigatrice du projet et présidente de la Coopérative de travailleuses, Oumou Soulaké-Abou. «Pluri-elles est un organisme très connu dans le milieu francophone, qui a la confiance des gens et qui dispose d'un centre de ressources. Pluri-elles était donc un allié naturel pour la Coopérative. On n'aurait pas pu trouver mieux.»

Le mariage semble d'ailleurs porter fruits puisque la Coopérative des travailleuses, lancée cet automne, compte déjà douze membres, qui exercent des professions aussi diverses que le secrétariat, la comptabilité, la traduction, l'art culinaire, les soins infirmiers ou la couture. «Ce chiffre dépasse toutes nos attentes», indique la directrice générale, Lise Sabourin.

Et ça marche! A preuve, Ghislaine MWamba, coiffeuse et couturière a rempli son bon de commandes pour ses vêtements africains. «On a eu tellement de commandes pour Noël, indique son associée Oumou Soulaké-Abou, qu'on est pas sûr de les recevoir à temps!»

Fixées à 20 $, les parts sociales sont payées en quatre versements de 5 $. «La Coopérative nous appartient. On a donc toutes intérêt à donner un maximum d'efforts pour que ça marche!», lance Oumou Soulaké-Abou. Un pourcentage du revenu de chaque membre est réinvesti dans la Coopérative, ce qui lui permet de couvrir ses frais d'administration, se faire connaître, obtenir des contrats, offrir de la formation en marketing ou d'acheter une assurance dentaire en groupe par exemple.



photo: Anie Cloutier

Ghislaine MWamba, couturière, est membre de la Coopérative des travailleuses. Pour elle, comme pour d'autres, «à la Coop, j'ai quelqu'un à qui me confier.»

Mère monoparentale, Lise Sabourin occupe trois emplois à temps partiel. «Tous mes postes ont eu des heures coupées. Donc, si ce n'était de la Coopérative, je n'aurais plus de plan d'assurance dentaire, indique-t-elle. À la Coopérative, on travaille ensemble. Par exemple, les filles savent que j'ai une grosse phobie de la caméra et des journalistes, alors, elles me donnent des cours, elles m'encouragent. C'est formidable!»

La Coopérative des travailleuses, indique Oumou Soulaké-Abou, est un lieu d'entraide où les membres ont l'occasion d'échanger conseils, idées et contacts. «Beaucoup de femmes ont des projets intéressants. Elles suivent des cours de marketing, mais ont peur de se lancer en affaires. Il faut savoir tellement de choses pour gérer un commerce... Elles manquent de confiance en elles. Dans la Coopérative, le stress est partagé. Chacune a la responsabilité de son entreprise, mais les autres sont là pour l'aider. C'est bien la preuve que l'union fait la force.»

Ainsi, comme le fait remarquer Oumou Soulaké-Abou, la Coopérative, c'est plus qu'un regroupement de femmes d'affaires: «c'est toutes pour une et une pour toutes.»

«À la Coop, on se parle avec notre cœur», ajoute la vice-présidente de la coopérative, Chantal Tétrault. «Les femmes vivent des situations communes, continue Oumou Soulaké-Abou. «Contrairement à ce qu'on retrouve dans des organisations masculines, les autres membres de la Coopérative comprennent ce que c'est que d'avoir des problèmes de famille. On est plus que des collègues. On est des amies.»

Anie CLOUTIER

Les dégats du gymnase de l'école de Saint-Claude

Coût: 250 000 $

Les étudiants du complexe scolaire de Saint-Claude devront attendre jusqu'en janvier avant de pratiquer leurs activités physiques dans leur gymnase. Depuis quelques semaines, le système de ventilation propageait de mauvaises odeurs. Après avoir examiné les lieux, l'administration de l'école a constaté que le carton qui entoure les tuyaux de ventilation sous le ciment et le plancher de bois était rempli de moisissure.

Afin de remedier à la situation, la compagnie Gardon Construction de Winnipeg, doit enlever le plancher de bois et casser le ciment pour déplacer le système de ventilation du plancher au plafond du gymnase. Selon le secrétaire-trésorier de la Division scolaire de la Montagne, Gérard Lesage, les travaux devenaient nécessaires. «Les inondations du printemps dernier ont causé beaucoup de problème, constate-t-il. Considérant que le système était sous le plancher, il était difficile de savoir si on devait le changer.»

«Le système de ventilation fut installé en 1973, et à cette époque, les contracteurs posaient les systèmes en dessous du plancher, mentionne Gérard Lesage. Depuis quelques années, les systèmes de ventilation sont placés au plafond des gymnases et quand il faut les changer, c'est beaucoup moins compliqué.»

Le montant des réparations s'élève à 248 010 $. La Commission des finances des écoles publiques a immédiatement acquiescé à la demande de la Division scolaire de la Montagne. «Malgré les budgets de plus en plus serrés, souligne Gérald Lesage. La Commission a réalisé qu'il était essentiel de remettre à neuf le gymnase.»

En attendant d'utiliser à nouveau leur gymnase, les étudiants doivent pratiquer des activités extérieures pour encore quelques semaines.

Marc-Éric BOUCHARD

6 décembre 1996

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

Le gouvernement Filmon refuse toujours du français sur la nouvelle plaque

La semaine dernière, lors d'une rencontre avec la SFM, le gouvernement du Manitoba refusait d'ajouter le mot «Bienvenue» sur la plaque d'immatriculation du Manitoba. Le ministre de la Voirie et du Transport, monsieur Glen Findlay a indiqué que la décision a été prise au niveau du caucus conservateur et la raison principale de ce refus étant que les députés avaient reçu plusieurs appels de gens qui s'opposaient à toute présence du français sur la plaque d'immatriculation.



Malheureusement, cette raison n'est pas appuyée par les faits. La SFM a sondé l'opinion publique du Manitoba en ayant recours au service de Viewpoints Research Ltd., une société de sondage indépendante. Ce sondage de 600 Manitobains et Manitobaines choisis au hasard et effectué les 16 et 17 novembre dernier, a une marge d'erreur de + ou - 4 % 19 fois sur 20. Voici en anglais, la question et les résultats exacts qui ont découlé de ce sondage:

«The government of Manitoba has introduced a new vehicle licence plate design. Could you please tell me whether you would strongly support, support, oppose or strongly oppose a new licence plate design which would have as it's slogan: Friendly Manitoba / Bienvenue.

Strongly support	17.2 %
Support	33.8 %
Oppose	19.2 %
Strongly oppose	22.0 %
Don't know / Refuse	7.8 %»

Il est donc clair qu'une majorité de Manitobain(e)s, soit 51 % appuie une plaque d'immatriculation bilingue tandis que 41,2 % s'y opposent. De plus, des personnes dans la communauté ont recueilli au-delà de 1 700 noms sur une pétition demandant que la plaque soit bilingue.

Il est apparent que le gouvernement Filmon a refusé de respecter la volonté de la majorité des Manitobain(e)s tolérant(e)s et a plutôt choisi d'écouter une minorité de Manitobain(e)s qui s'opposent à toute question touchant à la francophonie ou au bilinguisme. De plus, le gouvernement a choisi de violer sa propre politique sur les services en français et a démontré un manque de leadership dans un dossier qui aurait pu avoir des retombées positives importantes pour l'unité canadienne.

«Le gouvernement du Manitoba a laissé passer une excellente occasion de jouer un rôle de leader dans le débat de l'unité nationale. Cependant, le gouvernement Filmon aime utiliser la francophonie manitobaine lorsque vient le temps d'attirer des investisseurs ou des centres d'appel, mais refuse de poser des gestes positifs et concrets pour défendre sa minorité. Nous comptons rappeler cette hypocrisie et ce manque de leadership à la population manitobaine», conclut Madame Pat Courcelles, la présidente de la SFM.

En ce qui concerne ce dossier, la SFM invite la communauté de continuer ses appels au bureau de du ministre Findlay en composant le 945-3723. La SFM voudrait aussi recueillir vos idées et vos commentaires en ce qui concerne la plaque bilingue. Vous pouvez nous rejoindre au 233-4915 ou au 1-800-665-4443 ou par courrier électronique au sfm@franco-manitobain.org.

Comité conjoint de
L'Entente Canada-communauté franco-manitobaine

La date limite pour la soumission de demandes de financement régulier et de projets dans le cadre de l'Entente Canada-communauté franco-manitobaine est

le vendredi 20 décembre 1996

Pour recevoir de plus amples renseignements, veuillez contacter Madame Diane Dorge au (204) 984-4875.

Veuillez remettre les formules de demandes à l'adresse suivante AVANT le 20 décembre 1996:

Comité conjoint de
l'Entente Canada-communauté franco-manitobaine
Case postale 6
208, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org

Après le Ce Soir, *les francophones militent pour la programmation régionale*

Une nouvelle bataille

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada doit rencontrer le 10 décembre les hauts dirigeants de la Société Radio-Canada, confirme la présidente de la Société franco-manitobaine (SFM), Patricia Courcelles à son retour du Conseil national des présidents et présidentes qui se tenait à Ottawa du 28 au 30 novembre.

Cette rencontre a pour but «d'étudier la programmation de la SRC qui n'est pas représentative des communautés francophones hors Québec», indique Patricia Courcelles. La FCFA avait d'ailleurs déposé une plainte auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications Canadiennes (CRTC) concernant les coupures imposées aux stations francophones de l'Ouest de la SRC. Mais comme le fait remarquer Patricia Courcelles, cette avenue semble sans issue. «Il n'y a pas grand-chose qui se passe dans ce dossier. La FCFA a reçu un avis juridique qui lui dit qu'elle n'a pas grand chances de gagner sa cause parce qu'il s'agit de coupures généralisées et qui ne visent pas seulement les francophones hors Québec.»

Selon Patricia Courcelles, le Manitoba offre une programmation de qualité tant à la radio qu'à la télévision. Le Festival du Voyageur n'est qu'un exemple d'événement culturel exportable, indique-t-elle. «Alors comment se fait-il qu'on ne se voit jamais au *Point*? Comment la SRC peut-elle prétendre remplir un mandat national et assurer la visibilité des francophones en coupant dans nos budgets de programmation régionale?»

Par ailleurs, la SFM a essuyé les attaques de ses homologues de l'Ouest pour avoir pris position en faveur du modèle d'un *Ce Soir* d'une heure, confirme-t-elle. «C'est évident que les autres provinces auraient voulu qu'on soit tous sur la même longueur d'ondes, indique-t-elle. Je comprend leur frustration et je reste convaincue que les informations ne nous ont pas été données de la même façon. Mais ce qu'ils ne réalisent pas, c'est qu'ils sont en train de tout compromettre. Par exemple, nous avons calculé qu'en optant pour un *Ce Soir* d'une demi-heure, c'est 130 heures de programmation locale de l'Ouest qu'on perd au profit de l'Est!»

Les francophones, croit-elle, doivent se préparer pour la prochaine bataille: la programmation locale et le fonds de production lancé par la ministre Sheila Copps. «C'est un peu malheureux, mais on a mis toutes nos énergies à sauver notre *Ce Soir* et on a perdu de vue le vrai problème qui est notre manque de visibilité. De toutes façons, la question du *Ce Soir* est maintenant hors de notre contrôle.»

Anie CLOUTIER

Le droit du Québec à la séparation

Le Manitoba se prépare à intervenir

Le Manitoba se réserve le droit d'intervenir devant la Cour suprême pour déterminer la légalité d'une éventuelle sécession unilatérale du Québec, a annoncé, le 29 novembre, le premier ministre, Gary Filmon.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du dépôt à la Cour suprême de trois questions concernant la primauté du droit canadien ou international sur l'Assemblée nationale dans le cas d'une sécession unilatérale du Québec.

«N'importe qui peut demander une intervention à la Cour suprême, indique le politicologue Charles Gagné. Le gouvernement du Manitoba voit qu'il a un rôle à jouer dans la question, mais je me demande quels arguments le Manitoba peut bien apporter qui n'aient pas déjà été soulevés par le gouvernement fédéral?»

En déposant l'avis d'intervention, la Province entame une démarche officielle sur le plan administratif afin d'être sûr de pouvoir plaider devant les tribunaux si cela devenait nécessaire, indique Gary Filmon.

Le Manitoba déterminera l'ampleur de sa plaidoirie après avoir examiné les arguments contenus dans les documents du gouvernement fédéral. «Si la plaidoirie est très complète, le Manitoba pourrait ne pas avoir à présenter des arguments détaillés», fait remarquer Gary Filmon.

En se réservant le droit d'intervenir, le Manitoba suit l'initiative de la Saskatchewan, indique pour sa part le politicologue Raymond Hébert. «Il est très intéressant de constater que les seules provinces à demander le droit d'intervenir dans la question sont les provinces de l'Ouest. Or, ce sont elles qui sont parmi les plus opposées à la reconnaissance du principe de société distincte. On l'a très bien vu lors du référendum de Charlottetown.»

Selon lui, la prise de position de la Saskatchewan et du Manitoba reflète fidèlement l'opinion publique de ces deux provinces ainsi que l'inquiétude du reste du Canada face à une éventuelle souveraineté du Québec. «Ce qui me surprend, c'est qu'il n'y ait pas plus de provinces à poser le même geste. Après tout, vu le résultat serré du dernier référendum, il faut s'attendre à des démarches comme celle-là!», croit Raymond Hébert.

Mais pour le juriste Guy Jourdain, cette démarche comporte un élément de risque. «Il est très légitime de la part du ministre de la Justice du Canada, Allan Roch, de dire qu'on vit dans un état de droit et que si le Québec se sépare, il doit le faire en suivant les règles du jeu. Mais il y a le danger que le régime juridique devienne une camisole de force pour la population. Or, j'ai l'impression que les provinces tombent dans ce piège. En posant de tels gestes, elles risquent de se servir de la primauté du droit pour s'opposer aux aspirations légitimes d'une autre province.»

Anie CLOUTIER


Archives La Liberté

Raymond Hébert.

À l'Alliance française

Malraux s'expose

Découvrir la vie et l'œuvre d'André Malraux, c'est ce que vous propose l'Alliance française du Manitoba qui présente du 6 au 20 décembre une exposition sur le célèbre auteur français.

Vingt ans après sa mort, le corps de celui qui fut ministre de la Culture sous le Général de Gaulle, vient d'être transféré au Panthéon. Son œuvre et son engagement social sont parmi les plus significatifs de notre époque.

L'Alliance française est située au 934, avenue Corydon. Les bureaux sont ouverts de 9 h à 17 h. Renseignements: 477-1515.

A .C.

ÎLE-DES-CHÊNES

Le Noël des étudiants

Le Collège régional Gabrielle-Roy fête Noël en grand cette année avec deux activités du temps des Fêtes.

Tout d'abord, les élèves du primaire présentent un concert de Noël le 18 décembre à 19 h 30. Les étudiants de secondaire ne seront pas laissés en reste. Ils auront droit à un banquet de Noël le 13 décembre à 18 h.

Les deux événements se déroulent au collège.

Renseignements: 878-2147.

A. C.

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49

sollicite des candidatures au poste de secrétaire administrative à demi-temps au collège Louis-Riel

Ce poste temporaire d'une durée de six mois entre en fonction à compter du 6 janvier 1997 et se termine le vendredi 27 juin 1997.

Les qualifications recherchées sont :

✓ excellente connaissance du français;
✓ habiletés à travailler en équipe;
✓ démontrer de l'entregent;
✓ Familiarité avec l'informatique (l'environnement Windows, WordPerfect, Cash);
✓ connaissances en comptabilité (ou capable de faire de la comptabilité)
✓ connaissance du dictaphone;
✓ capable de respecter la confidentialité.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le 12 décembre 1996**, au directeur :



Monsieur Léo Robert, directeur
Collège Louis-Riel
585, rue Saint-Jean-Baptiste
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2Y2
Téléphone : 237–8927 • Télécopieur : 235–0139

OFFRE D'EMPLOI

Réviseur-traducteur/réviseure-traductrice
Ministère du Conseil exécutif
Nº de concours : 96-LT15-01 **Date de clôture :** 20 décembre 1996
Salaire : de 55 608 $ à 64 203 $ par année

Sous la direction du directeur du Bureau des services en français, le réviseur-traducteur/la réviseure-traductrice est membre de l'équipe de traduction responsable, pour le gouvernement, de la prestation de services de révision et de traduction de l'anglais vers le français et vice versa.

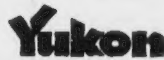
NOTA : IL S'AGIT D'UN POSTE DE DURÉE DÉTERMINÉE DU 30 JANVIER 1997 AU 31 MARS 1998. POSSIBILITÉ DE RENOUVELLEMENT.

CONDITION D'EMPLOI : POUR ETRE CONVOQUÉ(E)S À UNE ENTREVUE, LES CANDIDATS/CANDIDATES DEVRONT PASSER AVEC SUCCES UN TEST DE TRADUCTION ET DE RÉVISION EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.

LE GOUVERNEMENT DU YUKON SOUSCRIT À L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI.

LES DEMANDES D'EMPLOI ET LES CURRICULUM VITÆ DOIVENT PARVENIR À LA COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE AU PLUS TARD À 17 h (HEURE LOCALE), LE JOUR DE LA DATE DE CLÔTURE.

PRIÈRE DE SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE À L'ADRESSE SUIVANTE :
GOUVERNEMENT DU YUKON
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE
C.P. 2703
2071, 2e AVENUE
WHITEHORSE (YUKON)
Y1A 2C6
TÉLÉPHONE : (403) 667-5653
TÉLÉCOPIEUR : (403) 667-5755



Commission de la fonction publique



Le Conseil jeunesse provincial

est à la recherche d'un(e)

Coordonnateur(trice) de projets

Responsabilités:

- coordonner, selon les compétences et les intérêts du(de la) candidat(e), certains projets de la programmation du CJP (Jeux du Manitoba; Francotonne, le Stage de leadership pour les conseils étudiants, Pleine Lune, Organisation de l'équipe manitobaine aux Jeux de l'Ouest, le marketing du CJP);
- coordonner les rencontres de l'Association des Conseils Étudiants et servir d'appui aux conseils étudiants;
- participer à la conceptualisation et à la réalisation de nouveaux projets visant à normaliser la vie en français pour les jeunes franco-manitobain(e)s de 18 à 25 ans.
- appuyer le CJP dans la réalisation de toutes ses activités.

Qualités requises:

- maîtrise du français parlé et écrit;
- expérience en coordination/gestion de projets;
- expérience de travail avec les groupes d'âges 14 à 25;
- très bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine;
- nous sommes à la recherche d'une personne créative, motivée et enthousiaste.

Entrée en fonction: aussitôt que possible

Rémunération: à négocier.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le lundi 16 décembre à 16 h 30 à:

La direction générale du Conseil jeunesse provincial
383, boulevard Provencher, bureau 300A
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
téléphone: (204) 237-8947 télécopieur: (204) 237-5076

Le Conseil jeunesse provincial est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'encourager tous les jeunes franco-manitobain(e)s âgé(e)s de 14 à 25 ans d'être fier(ère)s de vivre en français en les regroupant et en développant leurs compétences dans plusieurs domaines tels que la politique, l'éducation, le culturel, l'économie, les sports, les loisirs et les communications afin de normaliser le fait français au Manitoba.

INFIRMIER.ÈRE GÉRANT.E

Le Chalet Malouin est un centre de soins résidentiels de 38 lits auxquels s'ajoutent un complexe de 46 appartements pour personnes âgées autonomes, localisé à Saint-Malo.

Le/la candidat.e sélectionné.e, sous la direction du conseil, devra s'assurer qu'un niveau de soins de santé optimums ainsi qu'un environnement de vie sécuritaire soient pourvus aux résidents du Chalet.

Le/la candidat.e possédera:

- un baccalauréat d'infirmier.ère et doit être membre actif de M.A.R.N.;
- une connaissance et expérience de travail de bureau et d'administration, des soins gériatriques et de soins communautaires.

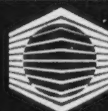
Le/la candidat.e doit être bilingue, français et anglais, à l'oral et à l'écrit.

Ceci est un poste à temps plein et le salaire est négociable selon le niveau d'expérience.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae à:

Hélène Lafantaisie, présidente
Chalet Malouin Inc.
C.P. 1010
Saint-Malo (Manitoba)
R0A 1T0

Date de clôture: le 18 décembre 1996 à 18 h.



La Caisse populaire de Lorette Ltée

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

La Caisse populaire de Lorette
- La Caisse populaire de Lorette gère un actif de 19 146 603$ et offre des services financiers à 2 550 membres.

Fonctions
- Répondre au standard téléphonique avec courtoisie et acheminer les appels vers le personnel concerné de la caisse populaire;
- Transmettre aux membres des renseignements d'ordre général;
- Recevoir, trier et acheminer le courrier;
- Dactylographier toute correspondance.

Exigences
- Très bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant oral qu'à l'écrit;
- Bonnes connaissances du traitement de texte WordPerfect et de Lotus;
- Faire preuve d'initiative et bon sens de travail d'équipe;
- Avoir de l'entregent, une personnalité agréable et de bonnes aptitudes envers le public.

Conditions de travail
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.
- Les avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions
- Le plus tôt possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae **avant le vendredi 13 décembre 1996** avec la mention "Personnel et Confidentiel" à:
Mme Agathe Hudson, superviseure à l'administration
La Caisse populaire de Lorette Ltée
Case postale 89 Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

LE FOYER VALADE

recherche un.e

COMMIS-SERVICES INFIRMIERS
à temps partiel

Fonctions:

- organisation des horaires de travail du personnel;
- travail général de bureau;
- communications téléphoniques;
- accueil des visiteurs;
- classification des dossiers;

Qualifications:

- excellente connaissance du français et de l'anglais écrits et parlés;
- dactylographie (55/60 MPM), traitement de texte, dictaphone;
- avoir complété les cours de secrétariat médical ou expérience équivalente.

Le poste sera attribué à une personne qui démontrera les qualités suivantes: initiative, sens des responsabilités et bonne communication.

Heure de travail: 13 h 30 à 20 h du lundi au vendredi
Salaire: selon les qualifications et l'expérience

Faire parvenir votre curriculum vitae par écrit seulement **avant le 20 décembre 1996** à:

Directrice générale associée
Foyer Valade Inc.
450, chemin River
Winnipeg (Manitoba)
R2M 5M4

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ISABELLE MARIE ALLARD, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 444, avenue St-Mary, bureau 800, Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1, le ou avant le 3e jour de janvier 1997.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour de décembre 1996.

Antoine G. Fréchette
MONK, GOODWIN
Procureurs de la succession

Enseignant.e de la Catéchèse à l'école Lavallée

Les paroisses Saint-Eugène/Cœur-Immaculé-de-Marie et Sainte-Marie sont à la recherche d'une personne pour enseigner la catéchèse aux niveau de la 5e et 6e années, à raison de cinq classes ou cinq heures par semaine à l'école Lavallée.

Les candidat.e.s auront de préférence de l'expérience dans l'enseignement. La connaissance du programme canadien de catéchèse (collection BONNE NOUVELLE) serait un atout.

Rémunération: à négocier.

Entrée en fonctions: le plus tôt possible.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 9 décembre** à:

La Paroisse Saint-Eugène
1007, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital (Manitoba)
R2M 3S5
Tél.: 257–0869 Téléc.: 255–4004

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Air Canada recherche des

Agents de bord

Postes permanents et postes temporaires de 6 mois

Le personnel d'Air Canada constitue indéniablement son atout le plus précieux. En effet, dans une industrie de service au client où la concurrence est vive, il nous faut pouvoir compter sur la sensibilité développée de nos employés à l'égard de la dimension humaine.

Si vous avez un intérêt véritable pour le service à la clientèle, un poste d'agent de bord pourrait constituer un défi à votre mesure.

Exigences

- Les candidats idéaux parlent au moins deux langues : français, anglais et/ou japonais, cantonais, mandarin, coréen, hébreu ou arabe
- Citoyenneté canadienne ou statut d'immigrant reçu
- Taille minimale de 5 pi 2 po (1,57 m)
- Âge minimal de 18 ans
- Expérience de travail dans le secteur des services, un atout certain
- Tenue soignée et forte dose d'énergie
- Entregent et aptitude à travailler efficacement auprès du public, même dans des circonstances difficiles
- État de santé répondant à nos exigences sur le plan médical
- Les candidats reçus doivent être en mesure d'accepter une affectation dans une des bases de service en vol d'Air Canada suivantes : Halifax, Toronto, Winnipeg, Calgary ou Vancouver

Les personnes intéressées sont invitées à venir rencontrer nos agents de recrutement le dimanche 8 décembre 1996, entre 10 h et 16 h, à l'endroit suivant :

Hôtel Crowne Plaza Winnipeg Downtown
350, avenue St. Mary
Winnipeg

Prière de ne pas téléphoner.

Remarque : Les candidatures des personnes qui se sont présentées à des entrevues ou des examens pour un tel poste au cours des six derniers mois ne seront pas considérées dans le cas présent.

Air Canada est liée par la Loi sur l'équité en matière d'emploi et la Loi sur les langues officielles du Canada.



AIR CANADA

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu BENOIT JOSEPH FORTIER, du village de Somerset, au Manitoba, cultivateur, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 7e jour de janvier 1997.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour de novembre 1996.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue JEANNE ALLARD, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 444, avenue St-Mary, bureau 800, Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1, le ou avant le 30e jour de décembre 1996.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 29e jour de novembre 1996.

Antoine G. Fréchette
MONK, GOODWIN
Procureurs de la succession

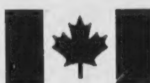
Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:
Anie Cloutier

L'Est:
Sylviane Lanthier

L'Ouest:
Marc-Éric Bouchard

237-4823 ou
1-800-523-3355



Transports Canada Transport Canada

Inspectrices ou inspecteurs de la navigabilité

Thunder Bay et autres localités (Ontario) et Winnipeg (Manitoba)
Réf. : 96-MOT-OC-TOR-TI(A)

Les postes à Thunder Bay et dans les autres localités de l'Ontario sont offerts immédiatement, tandis que ceux à Winnipeg sont annoncés en vue d'une dotation future.

Vous devez posséder une licence de mécanicien d'entretien d'aéronef valide au Canada, de catégorie M avec annotation pour les groupes M2 ou M4 ainsi qu'un permis de conduire en règle. Vous toucherez un salaire annuel variant entre **43 635 $** et **47 764 $**.

Inspectrices ou inspecteurs de la navigabilité de transporteurs aériens

Thunder Bay et autres localités (Ontario) et Winnipeg (Manitoba)
Réf. : 96-MOT-OC-TOR-TI(B)

Les postes à Thunder Bay et dans les autres localités de l'Ontario sont offerts immédiatement, tandis que ceux à Winnipeg sont annoncés en vue d'une dotation future.

Vous devez posséder une licence de mécanicien d'entretien d'aéronef valide au Canada, de catégorie M avec annotation pour les groupes M6, M7 ou M8 ainsi qu'un permis de conduire en règle. Vous toucherez un salaire annuel variant entre **43 635 $** et **47 764 $**.

Pour les deux types de poste ci-dessus, vous devez compter au moins dix années d'expérience pertinente en maintenance (inspection, réparation, révision et modification) de produits aéronautiques couramment utilisés dans l'industrie de l'aviation civile canadienne.

Inspectrices ou inspecteurs de l'aviation civile

Nord-ouest de l'Ontario et autres localités de l'Ontario
Réf. : 96-MOT-OC-TOR-CAI(A)

Les postes dans le nord-ouest de l'Ontario sont offerts immédiatement, tandis que ceux des autres localités sont annoncés en vue d'une dotation future.

Vous devez posséder une licence de pilote de ligne – avion valide au Canada, avec annotation terre et mer et une qualification de vol aux instruments valide pour les aéronefs de groupe 1, ainsi qu'un certificat restreint d'opérateur de radio téléphonie (qualification pour l'aéronautique). Il vous faut avoir accumulé un minimum de 3 500 heures de vol à bord d'appareils monomoteurs ou multimoteurs, dont au moins 1 500 heures à titre de pilote commandant de bord sur divers appareils multimoteurs pour des vols VFR et IFR et 500 heures à titre de pilote commandant de bord sur des hydravions. Une expérience de supervision dans un transporteur aérien est aussi exigée. Vous devez également connaître tous les règlements gouvernementaux touchant ce domaine, y compris les méthodes d'inspection et d'évaluation, les exigences en matière de formation et de conduite, et les modes de communication touchant les appareils monomoteurs et multimoteurs et leur équipage. Vous toucherez un salaire annuel variant entre **52 683 $** et **60 631 $**.

Inspectrice ou inspecteur de l'aviation civile – Spécialiste en sécurité des systèmes

Nord-ouest de l'Ontario et Toronto (Ontario)
Réf. : 96-MOT-OC-TOR-CAI(B)

Un poste est offert immédiatement dans le nord-ouest de l'Ontario, tandis que celui à Toronto est annoncé en vue d'une dotation future.

Vous devez posséder les mêmes titres et compétences que pour le poste précédent ainsi que la même expérience de vol; toutefois, il vous faudra également avoir de l'expérience dans l'art de parler en public et connaître toute la réglementation gouvernementale de même que les facteurs humains et leurs effets sur la sécurité aérienne, les méthodes et techniques générales d'interrogation et d'évaluation de la sécurité, les principes de la gestion de la sécurité et les concepts de sécurité des systèmes. La connaissance des méthodes d'inspection et d'évaluation, des exigences en matière de formation et de conduite, et des modes de communication touchant les appareils monomoteurs et multimoteurs et leur équipage constituerait un atout. Vous toucherez un salaire annuel variant entre **52 683 $** et **60 631 $**.

Pour tous ces postes, vous devez faire preuve d'un entregent hors pair et d'excellentes aptitudes pour la communication, en plus de placer au centre de vos priorités le service à la clientèle et l'esprit de collaboration avec le personnel de l'aviation civile. Vous devez également être titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou d'une équivalence approuvée par la CFP et maîtriser la langue anglaise. Une vérification approfondie de la fiabilité sera effectuée avant la nomination.

Veuillez acheminer votre curriculum vitæ d'ici le **27 décembre 1996**, en indiquant le numéro de référence approprié, à **Transports Canada, Ressources humaines, 4900, rue Yonge, bureau 300, North York (Ontario) M2N 6A5.**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. Pour en savoir plus sur d'autres emplois offerts dans notre région, veuillez consulter notre site Web au http://www.psc-cfp.gc.ca/recruit/jobs.htm

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Canada



Ministère du patrimoine canadien
Parcs Canada

Canadian Heritage
Parks Canada

AVIS PUBLIC
Demande de propositions

Résidence du directeur
Parc national du Mont-Riding
Wasagaming (Manitoba)

Des soumissions cachetées portant la mention «Demande de propositions pour l'aménagement, le fonctionnement et l'entretien d'installations touristiques dans la résidence du directeur» au parc national du Mont-Riding et adressées au gestionnaire du village, parc national du Mont-Riding, Wasagaming (Manitoba), R0J 2H0, seront reçues jusqu'à 15 h, heure locale, le 17 janvier 1997. Les installations comprendront un atelier et un garage isolé ainsi qu'un terrain englobant des jardins de fleurs historiques et la fontaine de l'espoir.

Pour connaître les détails concernant les installations et les terrains visés, les conditions et les modalités de l'entente ainsi que les critères sur lesquels on se fondera pour accorder le contrat, on peut se rendre au bureau de l'administration du parc pour consulter les documents de soumission (n° de téléphone : (204) 848–7218, n° de télécopieur : (204) 848–2596) ou en obtenir une copie à des fins d'examen au coût de 25 $. Cette somme est non remboursable et peut être payée en espèces, par chèque certifié ou par mandat payable au Receveur général du Canada. Les personnes intéressées sont priées de consulter ou d'obtenir ces documents, car les propositions ne seront pas étudiées à moins qu'elles ne comprennent tous les renseignements requis.

Une séance d'information à participation active aura lieu dans la résidence du directeur, parc national du Mont-Riding, le 19 décembre 1996, à 13 h 30 (heure locale).

Le Ministère se réserve le droit de rejeter n'importe laquelle ou l'ensemble des propositions reçues. Il ne retiendra pas nécessairement la proposition la plus élevée.

John Low
Gestionnaire du village
Parc national du Mont-Riding
Parcs Canada
Région des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest

Canada

Le collège Mathieu se cherche une nouvelle vocation

Y aura-t-il un collège technique dans l'Ouest?

Le collège Mathieu, ce pensionnat de Gravelbourg qui a longtemps accueilli les jeunes francophones de l'Ouest, pourrait bientôt se recycler en collège technique, affirme son directeur Réal Forest.

En effet, indique-t-il, le collège Mathieu a vu son nombre d'inscriptions diminuer de façon significative depuis l'avènement de la gestion scolaire en Saskatchewan, en Alberta et au Manitoba. «Avant l'entrée de la gestion scolaire, souligne Réal Forest, les parents recevaient une aide financière pour envoyer leurs enfants étudier en français chez nous, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.»

Fondé en 1918 par les pères oblats, le collège Mathieu a été la proie des flammes en août 1988. Reconstruit à l'automne de la même année, le nouvel édifice dispose entre autres d'un gymnase moderne, d'une piscine intérieure, d'une radio étudiante et peut accommoder 150 pensionnaires.

Le collège accueille cette année 101 élèves, soit dix de moins que l'an dernier. De ce nombre, seulement 60 sont pensionnaires, ajoute Réal Forest. «Je me souviens qu'il y a cinq ans on avait une quarantaine d'élèves du Manitoba. Ils ne sont plus que deux.»

Pour éviter la crise financière, il devient donc urgent pour le collège Mathieu de trouver une nouvelle avenue de financement. Mais ouvrir un collège technique à Gravelbourg n'est qu'une des possibilités envisagées, précise le président du comité d'étude de rentabilité du collège Mathieu, Louis Julé. «Nous sommes ouverts à toutes les suggestions, explique-t-il, comme par exemple de créer un secondaire spécialisé pour les élèves francophones de l'Ouest ayant des besoins spécifiques.»

Louis Julé précise par ailleurs que la nouvelle orientation du collège Mathieu ne sera pas décidée sans prendre en considération l'avis de toutes les provinces concernées. «On ne veut pas dédoubler des services déjà existants et surtout on veut voir si c'est un projet rentable pour le collège», ajoute-t-il.

Professeur au Collège universitaire de Saint-Boniface, Raymond Théberge est chargé de mener une enquête auprès de la population francophone des quatre provinces de l'Ouest et des Territoires, ainsi qu'auprès des associations et des gouvernements provinciaux. Il doit présenter en février les conclusions de sa recherche au conseil d'administration du collège Mathieu. Raymond Théberge se rendra également à Regina du 12 au 14 décembre pour assister à une rencontre sur la question de l'éducation en français dans l'Ouest.

S'il existe une demande pour un collège technique francophone et si le projet est entériné par le conseil d'administration, le programme pourrait voir le jour dès septembre 1997, précise Réal Forest. «On garderait encore notre secondaire, mais on y ajouterait un programme technique et des cours ponctuels en plus de développer le Service fransaskois d'éducation des adultes déjà existant.»

Anie CLOUTIER

Nos cousins fransaskois fêtent leur journal

l'Eau vive célèbre 25 ans de présence en français

Une centaine de Fransaskois se réuniront le 7 décembre dans une salle de l'université de Regina pour célébrer les 25 ans de leur hebdomadaire, *l'Eau vive*. Le journal organise pour l'occasion un banquet avec discours, toasts, gâteau de fête et spectacle.

Fondé le 18 septembre 1971 après que *La Liberté et Le Patriote* ait cessé de publier les nouvelles en provenance de la Saskatchewan, *l'Eau vive* est depuis le journal communautaire des Fransaskois.

«Au temps où les oblats dirigeaient *La Liberté et Le Patriote*, rappelle le directeur actuel de *l'Eau vive*, Francis Potié, des délégations de la Saskatchewan se sont rendues à Saint-Boniface à plusieurs reprises pour signaler que le montant d'espace accordé à la Saskatchewan n'était pas satisfaisant. Les oblats ont pas la suite cessé de publier *Le Patriote*. Un peu après, l'Association culturelle franco-canadienne (ACFC) de la Saskatchewan a fondé *l'Eau vive*.»

Pour ce faire, l'ACFC s'est associée au poste de radio communautaire CFRG et à une compagnie d'assurances francophones. CFRG, explique Francis Potié, a prêté un de ses animateurs au journal, et c'est ainsi que Marcel Moore en est devenu le premier directeur.

l'Eau vive (nom inspiré du mot cri «kisiskatchewan», signifiant rivière aux eaux vives) connaît des débuts modestes. Publié en format sept pouces par huit pouces et demi, le journal paraît aux deux semaines et ne devient un tabloïd qu'en 1973.

Au cours des ans, *l'Eau vive* connaît aussi des difficultés financières à plusieurs reprises. En 1973, la compagnie Les Publications fransaskoises voit le jour, mais elle doit cesser de publier le journal en 1976.

En 1978, une nouvelle entreprise est formée. *l'Eau vive* reparaît mais est toujours en difficulté. On décide alors, en 1987, de former une coopérative pour amener les Fransaskois à s'engager davantage dans l'avenir du journal.

Aujourd'hui, lance Francis Potié, *l'Eau vive* ne se porte pas trop mal. «En ce moment, on va bien mais on est toujours inquiet pour l'avenir. Publier *l'Eau vive*, ce sera toujours difficile et ça restera un grand défi.» Le journal a récemment obtenu une aide financière additionnelle du gouvernement fédéral pour boucler son budget «et on espère pouvoir atteindre l'équilibre en fin d'année.» Le journal est aussi le seul organisme fransaskois à avoir obtenu une augmentation de son financement de base, dans le cadre des sommes allouées par l'entente Canada-communauté de la Saskatchewan. (1)

«Nous avons eu 63 000 $, précise Francis Potié. Mais tous les autres sont coupés et ça aussi, ça nous inquiète. Rien ne dit que dans l'avenir, on aura les mêmes montants.» *l'Eau vive* connaît en outre des difficultés communes aux journaux communautaires: les annonceurs ont eux aussi moins d'argent à dépenser en publicité. «Les changements dans les finances publiques affectent nos clients, autant dans le monde associatif que chez les gouvernements eux-mêmes.»

Pout tenter de remédier à cette situation, *l'Eau vive* a créé l'an dernier le Fonds Marcel-Moore, dans le but d'assurer au journal un coussin de sécurité. La première campagne de financement a permis d'amasser 7 000 $. «On voit ça comme une partie de la solution, explique Francis Potié. Mais c'est aussi un projet à long terme. On espère que les montants prélevés vont augmenter d'année en année.»

C'est donc une histoire en dents de scie que les Fransaskois vont célébrer en fin de semaine. «Nos lecteurs apprécient le journal et y sont fidèles, et on entend toutes sortes de témoignages de cette loyauté, remarque Francis Potié. En soulignant le 25e anniversaire de *l'Eau vive*, on va parler du fait qu'on a un journal en français ici depuis 25 ans. Compte-tenu de tous les obstacles qu'il a fallu surmonter, c'est assez extraordinaire comme réalisation. C'est ça qu'on va souligner.»

Sylviane LANTHIER

(1) Au Manitoba, La Liberté *ne reçoit pas de subvention de fonctionnement pour couvrir ses activités quotidiennes.*

La guignolée

Une tradition qui reprend vie

Depuis près de 20 ans déjà, la guignolée fait partie de la tradition à Saint-Boniface. Année après année, les airs de Noël raniment l'atmosphère et les dons récoltés pour Moisson Winnipeg réchauffent les cœurs des défavorisés.

Sous la tutelle du club de raquettes de Saint-Boniface dans les années 1930, la guignolée est passée entre les mains de l'Association des jeunes étudiants catholiques avant de tomber dans l'oubli dans les années 1960, se souvient Georges Beaudry. «On a reparti ça en 1977 ou 1978, indique-t-il. On est sortis chanter dans les rues en famille, juste pour le plaisir. Les gens nous demandaient de venir à leur porte. Ils voulaient nous donner des choses alors on s'est dit que ça serait bien de faire revivre la guignolée et de ramasser de la nourriture pour les pauvres. C'est comme ça que l'année d'après on a repris cette tradition oubliée.»

Prise en mains il y a environ cinq ans par les Associés du fort Gibraltar, la guignolée récolte entre une et trois tonnes de nourriture non périssable pour Moisson Winnipeg. La guignolée de Saint-Boniface recrute chaque année entre 30 et 40 participants qui revêtent pour la plupart des costumes d'époque. Cette année, la Compagnie du Sieur de La Vérendrye sera de la partie. «La guignolée, c'est une occasion de réaffirmer notre patrimoine franco-manitobain, indique Robert Loiselle, bourgeois des Associés. Parce que pour garder ton patrimoine, il faut le vivre mais aussi le partager. Mais la guignolée, ce n'est pas seulement culturel, c'est social aussi! C'est avoir du plaisir entre amis.»

Le 15 décembre, la guignolée quittera le fort Gibraltar et parcourera les rues au nord du boulevard Provencher dans le vieux Saint-Boniface. «Au lieu de faire la guignolée le soir, on va faire ça en après-midi, souligne Robert Loiselle. On s'est aperçus que plusieurs personnes n'étaient pas chez elles en soirée. On pourra donc récolter plus de dons l'après-midi.»



Archives La Liberté

La guignolée, une tradition qui reprend vie.

Dans les villages franco-manitobains aussi, on fait revivre les traditions. À Lorette, Sainte-Agathe et Saint-Norbert, la guignolée reprend vie.

À Sainte-Agathe et à Lorette, pour la première fois depuis bien des années, les jeunes et les moins jeunes descendront dans les rues pour passer la guignolée. Le 5 décembre, près de 90 élèves de la maternelle à la première année du secondaire de l'école de Sainte-Agathe ont ramassé des denrées non périssables pour une maison pour sans-abris de Winnipeg. À Lorette, c'est le 12 décembre à 19 h que les élèves, les parents et le personnel de l'école Lagimodière descendront dans les rues pour chanter des airs de Noël et récolter des dons.

Forts de leur succès de l'an dernier, les Scouts et Guides de Saint-Norbert passeront la guignolée dans les rues Saint-Pierre, Lord, Lemay, Landry et de L'église du Vieux Saint-Norbert le 15 décembre entre 18 h et 19 h 30. «On attend environ 50 jeunes», indique l'animatrice des Guides de Saint-Norbert, Joanne Riel.

L'an passé, ajoute-t-elle, 25 scouts et guides ont fait la guignolée et ont amassé assez d'argent, de jouets et de denrées non périssables pour réaliser une dizaine de paniers de Noël destinés aux familles pauvres du quartier. «On veut en faire encore plus cette année, continue Joanne Riel. Ça donne l'occasion à nos jeunes de faire une bonne action, de se mettre dans l'esprit de Noël et en même temps de faire connaître les Scouts et Guides de Saint-Norbert. Mais la guignolée, c'est aussi une tradition typiquement canadienne-française et c'est important de promouvoir notre culture auprès des jeunes.»

Anie CLOUTIER

Le Projet étudiants-animateurs du CJP a 20 ans

De plus en plus important pour les jeunes

«Grâce aux camps de leadership, je serai mieux préparé pour affronter le marché du travail», affirme Jean-Claude Saquet, étudiant de secondaire 4 à l'école française de Laurier. Jean-Claude Saquet est l'un des 20 jeunes qui ont participé au camp de formation du Conseil Jeunesse provincial (CJP) tenu à Gimili du 29 novembre au 1er décembre.

Ce camp qui visent à développer le leadership et les habiletés en communication des jeunes sont une des composantes du Projet étudiants-animateurs du CJP, qui fête ses 20 ans cette année.

. Fondé par Janine Tougas en 1976, le Projet étudiants-animateurs s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans et promouvoit leur engagement dans leur communauté, pour qu'ils réalisent qu'ils ont un rôle important à jouer dans la société. En 20 ans, plus de 550 étudiants des secondaires 2, 3 et 4 des écoles françaises ont reçu une formation à travers ce Projet.

Selon la coordonnatrice Madeleine Sarrasin, les jeunes sont aujourd'hui de plus en plus conscients qu'ils doivent se forger une forte personnalité. «Nous voulons développer nos futurs leaders. Le camp de formation vise entre autres à donner aux jeunes des moyens de planifier et d'animer des activités, de résoudre des conflits et de savoir se présenter en public», explique-t-elle.

Le Projet étudiants-animateurs du CJP permet aussi à des jeunes leaders de devélopper un style de leadership dont pourra bénéficier leur communauté. Madeleine Sarrasin est chargée de recruter les participants en collaboration avec les écoles. «Même si les enseignants nous donnent un bon coup de main pour trouver de bon candidats, il faut que chaque jeune ait le désir de participer», indique-t-elle.

Vingt jeunes de sept écoles ont participé au dernier camp de formation. Les jeunes inscrits au programme doivent donner 40 heures de bénévolat durant l'année, lors d'activités spécifiques telles que le Village du père Noël du Centre culturel franco-manitobain, la Dérouine du Festival du Voyageur et Fau's'connaître de la Division scolaire franco-manitobaine. «Nous invitons les organismes et les communautés à faire appel à ces jeunes», ajoute Madeleine Sarasin.

«Ce Projet me permet d'acquérir de l'expérience et d'explorer des domaines qui peuvent m'intéresser plus tard, explique Jean-Claude Saquet. De nos jours, c'est important d'avoir un bon curriculum vitae. L'expérience et les références que j'aurais du CJP me donneront confiance en moi et m'aideront à décrocher un emploi», croit-il.

Participants au projet étudiants-animateurs obtiennent aussi un crédit à la fin de l'année scolaire. «En plus d'être très enrichissant, le projet me récompense», estime Raphaël Freynet de l'école Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne.

Âgé de 16 ans, Raphaël Freynet organise différentes activités parascolaires. «C'est important de pouvoir développer sa personnalité et par la suite d'en faire bénéficier mon entourage.» Selon lui, pour être un bon leader, il faut être prêt à recevoir des conseils. «Sans les camps, on ne connaitrait pas notre style de leadership. Les animateurs nous suggèrent différentes façons de nous motiver», dit-il.


photo: Marc-Éric Bouchard

Natalie Courcelles et Rachel Sala.

Une autre participante, Rachel Carrière de l'école communautaire Aurèle-Lemoine de Saint-Laurent s'est dite heureuse de pouvoir côtoyer des étudiants des autres écoles. « Le camp me permet d'avoir des amis. Étant une fille timide, je découvre au camp mon style de leadership», affirme-t-elle.

«C'est vrai que ça nous aide à nous dégêner, constate Rachel Sala de l'école de Saint-Lazare. Je découvre aussi mes qualités et mes défauts. J'adore organiser des activités et le projet étudiants-animateurs me donne des techniques afin de mieux me faire comprendre devant un groupe.»

Selon Martin Vincent de l'école de Saint-Georges, c'est très important de regrouper les francophones. «Trop souvent nos loisirs se passent en anglais. Les projets du CJP nous rappellent qu'on peut aussi s'amuser en français», déclare-t-il.

Pour l'une des animatrices du camp, Natalie Labossière, le travail est très motivant. «Les jeunes sont conscients qu'ils viennent pour apprendre et ils ont une très bonne attitude. Même si parfois, il y a divergence d'opinion, les jeunes apprennent à communiquer et à respecter les idées des autres», indique-t-elle.

Marc-Éric BOUCHARD

Richard Alarie de retour de Paris

Savourer tous les instants d'une expérience unique

De retour de France, où il s'est rendu pour recevoir le Prix Saint-Exupéry en littérature jeunesse, dans la catégorie Francophonie, l'auteur de Sainte-Agathe, Richard Alarie, raconte s'être senti très ému pendant la cérémonie de remise des prix.

Richard Alarie s'est rendu à Paris pour l'occasion. Les organisateurs tenaient en effet à ce que les récipiendaires soient présents, étant donné que le Prix Saint-Exupéry fêtait son dixième anniversaire.

Accompagné de son épouse Danielle De Moissac, Richard Alarie est donc arrivé le 25 n ovembre à Paris, le jour même de la cérémonie. «L'avion s'est posé à 9 h 30, dit-il, et la cérémonie avait lieu à 18 h. On s'est reposés, puis on y est allés. C'était à l'auditorium Colbert de la Bibliothèque nationale. Il y avait environ 500 personnes.

«J'étais très ému et frappé d'être là pour recevoir le prix. Je sais que ce sera une expérience assez unique dans ma vie; je voulais donc en savourer tous les moments. Je me sens très fortuné», confie l'auteur de *Puulik cherche le vent.*

Publié cet automne aux Éditions du Blé, l'album illustré par Réal Berard raconte les aventures d'un petit Inuit à la recherche des origines du vent. Richard Alarie a lui-même vécu dans le Grand Nord et cette expérience l'a suffisament marqué pour devenir une source d'inspiration.

Les Français, raconte-t-il, lui ont dit avoir trouvé l'album «mignon». «Ils ont dit qu'ils se prêtait bien aux enfants. Ils aimaient l'aspect Grand nord canadien, le froid, la neige; c'est pour eux très exotique. Les gens à qui j'ai parlé étaient aussi intéressés à en savoir davantage là-dessus.»

Accompagés de deux représentants de l'ambassade canadienne à Paris, Richard Alarie et Danielle De Moisac ont aussi assisté à une réception suivie d'un banquet le soir-même.

Un accueil particulier avait été organisé pour son arrivée à Winnipeg le 2 décembre. «Je sais qu'il y avait des gens pour m'accueillir, mentionne Richard Alarie, mais mon avion a eu une heure de retard. Je suis désolé de ne pas avoir été là à temps.»

À l'école Lagimodière de Lorette où il enseigne, ses collègues et les élèves lui avaient eux aussi réservé un accueil spécial. Le 3 décembre, on l'a fait asseoir dans le gymnase et les élèves de chaque niveau avaient préparé un «petit hommage au livre», après quoi jus et gâteau ont été servis.

«J'ai été très surpris de recevoir le prix, mentionne l'auteur. Je savais que j'étais en nomination, mais comme on nous avait dit qu'on aurait une réponse le 5 novembre et que rien n'était venu, je pensais ne pas l'avoir obtenu. J'ai appris que j'avais gagné le 21 novembre. Lionel Dorge (des Éditions du Blé) m'a rejoint à l'école Lavallée où j'étais pour un tournoi de volley-ball. J'ai été très étonné!»

Sylviane LANTHIER

Alliance française

Appel à la générosité des membres

Amasser 30 000 $ en dons, augmenter le nombre d'adhérents et établir des partenariats avec des entreprises privées, voilà ce que vise la nouvelle directrice de l'Alliance française, Nelly Sadoun. Elle vient d'ailleurs de lancer un appel à la générosité de ses membres afin de redresser «l'inquiétante situation financière» que connaît présentement l'Alliance française du Manitoba.

Endettée de 60 000 $, l'Alliance française doit augmenter ses revenus de cours et d'adhésion si elle veut continuer à offrir une programmation culturelle de qualité, indique Nelly Sadoun. La plus grande partie de la dette est attribuée à la mise en place d'un nouveau centre de ressources. «Nous sommes très fiers de notre centre, mais nous avions reçu des promesses de subventions du gouvernement français de l'ordre de 45 000 $ et nous n'en avons reçu que 14 000 $.»

L'Alliance française, un organisme à but non lucratif, gère un budget annuel de 260 000 $. «Normalement, nous sommes censé être autosuffisants, explique Nelly Sadoun. Mais on avait l'habitude de recevoir des subventions ponctuelles de la France pour la programmation culturelle. Or, ces promesses ne se sont pas réalisées. La France, tout comme le Canada, est aux prises avec des coupures budgétaires.»

Environ 30 % du budget annuel de l'Alliance provient de subventions gouvernementales et les revenus de cours représentent 50 % du financement, précise la directrice. «Nous voulons combler le manque à gagner de 20 % en augmentant la base d'adhérents. Nous accueillons 870 étudiants par année, mais nous n'avons que 170 membres actifs. Beaucoup de personnes fréquentent et bénéficient de nos services, mais très peu contribuent volontairement.»

Les problèmes financiers auxquels font face l'Alliance sont une surprise totale pour Nelly Sadoun, récemment arrivée de Louisiane. «On ne m'avait pas prévenue de l'ampleur de la catastrophe financière, mentionne-t-elle. Étant nouvelle, j'ai un regard neuf sur la gestion de l'Alliance, mais je ne remets aucunement en cause la direction de Bertrand Dufieux qui a fait un excellent travail.»

Anie CLOUTIER



photo Anie Cloutier

L'Alliance française veut augmenter son membership à 500 personnes: un objectif réaliste, croit Nelly Sadoun.

La Chorale des Intrépides

Pour la passion du chant

Depuis sa création en 1960, la Chorale les Intrépides en a donné des concerts de toutes les sortes et pour toutes les occasions. Depuis le début du mois et jusqu'au 23 décembre, la chorale a entrepris une tournée de concerts de Noël dans les communautés francophones.

Le 1er décembre, les 35 membres étaient de passage à Saint-Jean-Baptiste et *La Liberté* a profité de l'occasion pour les rencontrer. Qu'est-ce qui fait chanter les Intrépides et qu'est-ce qui les motivent à entonner années après années les classiques de Noël?

«Les membres de la chorale peuvent interpréter autant les chants classiques, les cantiques de Noël ou les chansons folkloriques, explique le directeur de la chorale Marcien Ferland. Au fil des ans, nous avons développé un belle complicité entre les membres. Certains préfèrent la musique classique, d'autres les chants folkloriques. Mais le plus important c'est d'équilibrer notre répertoire et de plaire à tout le monde.»

«Je chante depuis l'âge de cinq ans et je ne suis pas prêt d'arrêter, affirme Alphonse Fournier de La Broquerie, est membre de la chorale depuis 37 ans. «C'est tellement plaisant de chanter et de présenter des spectacles partout à travers la province. Tant que ma santé me le permettra, je serai membre de la chorale.»

Âgé de 63 ans, Alphonse Fournier interprète le *Minuit Chrétien* à l'église de La Broquerie depuis 33 ans. «Je n'ai jamais manqué un Noël, ajoute-t-il. Je suis un véritable passionné de la musique. J'ai toujours une ou deux chansons qui me trotte dans la tête.»

Cécile Bahuaud est membre de la chorale depuis plus de 20 ans. «En plus d'aimer la musique, dit-elle, j'ai tissé des liens d'amitié très forts avec plusieurs membres de la chorale.»

«Tant que j'aurai du plaisir à chanter, je serai membre des Intrépides, affirme Denis Beaudoin. Je viens d'une famille où la musique et le chant étaient omniprésents. Dès l'âge de dix ans, je chantais à l'école». Les Intrépides, dit-il, lui donne non seulement l'occasion de chanter mais de se changer les idées. «Quant je rentre à la maison après un concert ou une répétition, je déborde d'énergie et je suis prêt à reprendre la routine.»

Sœur Denise Carrières adore la musique classique. Avec les Intrépides, elle peut donc entonner ses chansons préférées. «Grâce à la chorale, je peut chanter le *Jésus Ahahtonyay*. Et j'aime bien chanter les classique de Noël», dit-elle.

Médecin à Sainte-Anne-des-Chênes, Gérald Gobeil est de retour avec les Intrépides depuis un an. «Grâce à mes horaires moins chargés, je peux consacrer du temps à la chorale. Tant que la chorale voudra de moi, je serai au rendez-vous», promet-il.

«Nous formons une belle famille, constate le président de la chorale Gérard Jean. Nous chantons avant tout pour notre plaisir et si ça plaît aux gens, tant mieux.»

Marc-Éric BOUCHARD

Les incroyables aventures de Marc Tétreault

Comment Disney est devenu mon agent

Marc Tétreault pourrait prendre un dicton bien connu, le modifier un peu pour qu'il lui convienne, et cela donnerait ceci: petit dessin va loin! En effet, les dessins de ce Franco-Manitobain montréalais d'adoption l'ont toujours porté un peu plus loin, créations après créations. Et dernièrement, ils l'ont amené jusqu'au géant Disney. Pour un p'tit gars de Sainte-Annes-des-Chênes, ce n'est pas rien.

Faisons un retour dans le passé. Parti du Manitoba pour Montréal, Marc Tétreault visite l'exposition sur Picasso au Musée des beaux-arts de Montréal, saisi un crayon, fait des croquis inspiré du style Picasso et les imprime sur des t-shirts qui se vendent comme des petits pains chauds. C'était en 1985; la signature Marc Tétro était née.

Suivent plus de dix ans d'une production de dessins à l'image du Canada. Ours noirs, hockey, Gendarmerie royale du Canada (GRC), chiens de traîneaux, plusieurs symboles du pays reprennent vie grâce aux dessins de Marc Téreault qui se trouvent sur des t-shirts, chandails, tasses et autre vaisselle, et que les touristes s'arrachent. Marc Tétreault devient une véritable boîte de production.

Prochaine étape: un album jeunesse, sur l'histoire de la GRC, qu'il écrit et dessine et dont il contrôle toutes les étapes de production. 45 000 exemplaires vendus à date.

Puis, la très canadienne GRC confie au géant Disney la gestion de son image publique. Marc Tétreault y perdra-t-il au change? «Ils ont découvert mon livre en faisant le ménage parmi tout ce qui parlait de la GRC, raconte ce dernier. Ils l'ont envoyé aux gens de Disney de New-York, qui l'ont aimé. Et Disney m'a proposé de prendre mes dessins et de devenir mon agent pour tout ce qui concerne la marchandise.» L'atelier de Marc Tétreault à Montréal, où une batterie d'employés s'occupaient du marketing et de la vente des produits dérivés réalisés à partir des dessins, est donc redevenu un atelier d'artiste, où depuis, Marc Tétreault dessine l'âme en paix, mais la tête tout aussi remplie de projets.



Archives La Liberté

Marc Tétreault en 1994, au moment de la sortie de son album sur l'histoire de la GRC. Un petit livre qui lui a fait faire du chemin!

Des projets que Disney vient interrompre en janvier 1996 par de multiples aboiements: celui des 101 Dalmatiens. Disney Press doit en effet faire paraître, au moment de la sortie du film, un album jeunesse. Ils en confient la production à Marc Tétreault! «Ça s'est fait très vite!, raconte-t-il. J'avais un mois et demi pour écrire et dessiner l'album. Juste négocier le contrat, ç'a été assez long.» Mais une offre comme celle-là, on ne la refuse pas. «On sait jamais où ça peut nous mener.»

En faisant ce livre, Marc Tétreault a répondu à une commande, mais, dit-il, les gens de Disney ont respecté l'artiste en lui. «Mon nom est sur la page couverture et à l'intérieur, ils parlent de moi. Mais ça reste un livre Disney.» Intitulé *Disney's 101 Dalmatians, The Puppies are here*, l'album de 24 pages identifie très bien son auteur. Essayez donc de trouver un autre livre signé Disney qui en fait autant!

Ces jeunes dalmatiens l'ont d'ailleurs déjà mené à New York,



Un dalmatien vu par Marc Tétro.

dans une galerie de Soho, où ses dessins reproduits sur 66 toiles (celui de la couverture du livre fait 8 pieds par dix pieds) font depuis le 20 novembre et jusqu'au 21 décembre le bonheur des visiteurs. «Au téléphone, le propriétaire de la galerie me disait en fin de semaine qu'il n'avait jamais eu tant de monde pour un samedi.» Imaginez: un Japonais ayant acheté dans son pays un t-shirt Marc Tétro était en visite à New York. Il s'est arrêté dans la galerie et y a finalement acheté une toile! «La planète est petite», lance l'artiste avec philosophie.

Ensuite? Marc Tétreault a deux livres pour enfants en chantier, pour lesquels il a signé un contrat avec unemaison d'dition. Le premier album raconte «l'histoire d'une bernache qui a le vertige et qui doit se rendre dans le Sud»; la seconde, «l'histoire d'un ourson qui ne veut pas hiberner à l'automne». Libéré de ses obligations commerciales, il dessine et dessine. «En deux, trois semaines à New York, j'ai produit autant de dessins qu'en un an auparavant. Et mon style commence à évoluer.»

Pendant ce temps, chez Disney, on vend. Il y aura des dessins Tétro sur de nombreux produits dérivés: les chocolats Laura Secord auront des petits chocolats en forme d'ours noirs; il y aura des cravates, un ensemble de vaisselle pour tout-petits, des sac-à-dos, des sacoches... et même des figurines représentant ses polices montées. «Ce sont de petites statuettes adorables. Le gars qui fait ça est un artiste», lance Marc Tétreault.

À travers toutes ces aventures, Marc Tétreault, le p'tit gars de Sainte-Anne, reste un gars sympathique que le succès ne change pas. Et il sait garder la tête froide. «Ce qui est important quand beaucoup de compagnies sont impliquées, c'est de continuer à contrôler le "look" des produits. Même si Disney s'en occupe, il n'y a que moi qui sait comment les dessins doivent être rendus sur des objets.» Lui que les journalistes commencent à découvrir, avoue du même souffle: «Ce qui me fait "freaker" parfois, c'est ces histoires d'entrevues à la radio ou à la télé.» À côté de ça, négocier son contrat avec Disney, dit-il, c'était rien. «Tout le long, j'avais l'impression que ça faisait partie de ce que je dois faire.» Petit dessin va loin...

Sylviane LANTHIER



Le père Noël à Saint-Anne-des-Chênes

–Père Noël, je veux une auto de police, demande un petit garçon de cinq ans.

Décidément, le père Noël est occupé, ce 1er décembre après-midi, à Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba. Quelque 170 enfants se sont réunis dans le gymnase de l'école Pointe-des-Chênes juste pour pouvoir le voir, lui et la mère Noël qui s'est déplacée pour cette occasion spéciale.

Heureusement pour les enfants et leurs parents (tout aussi anxieux de voir les cadeaux, bien entendu!), les organisateurs de la journée ont prévu des activités pour les aider à attendre leur tour patiemment. Ils ont ainsi pu mesurer leurs habiletés dans différentes épreuves: jouer au pêcheur à la ligne, manier le bâton de hockey ou encore lancer des gros anneaux autour du goulot d'une bouteille.

Les artistes pouvaient laisser aller leurs élans créateurs et faire du bricolage, tandis que les plus actifs pouvaient lâcher leur fou dans la «maison soufflée». Quant aux contemplatifs, ils ont pu s'extasier devant les étalages de travaux d'artisanat (œuvres d'artistes de la communauté), tantôt bercés, tantôt revigotés par l'Ensemble musical Lucille Fiola et compagnie.

Bref, c'était une belle journée pour les gens de Sainte-Anne venus célébrer un peu de l'esprit de Noël. La fête s'est tellement bien déroulée que le père Noël a manqué de cadeaux! (Il faut noter qu'il avait demandé aux résidents de la Villa Youville de l'aider à emballer tous les cadeaux, ce que ces derniers ont fait avec amour au cours des trois semaines précédant la fête, comme quoi le père Noël sait choisir ses collaborateurs.)

Les membres du Comité culturel coopérative (CCC) de Sainte-Anne, voyant que le nombre de cadeaux n'allait pas être suffisant, sont venus au secours du père Noël. Ils ont proposés aux plus vieux des enfants qui n'avaient pas encore eu leur cadeau de le céder aux plus petits, en échange d'une traite gratuite à la cantine. Cette solution, explique Diane Connelly du CCC, a fait le bonheur de tous. Mais l'an prochain, le père Noël apportera plus de cadeaux! «L'an dernier, rappelle Diane Connelly, 120 enfants avaient assisté à la fête et 150 présents avaient été préparés. Le père Noël a pensé que cette année, 150 cadeaux suffiraient.»

Mais les organisateurs, dit-elle, se rendent bien compte que d'année en année, cette fête familiale risque de grandir en popularité... surtout que le père Noël qui visite Sainte-Anne, c'est le vrai. (Oui, oui, c'est la vérité.)

Le comité culturel est d'ailleurs très heureux de voir que dès sa deuxième année, cette fête organisée tout en français peut rassembler la communauté, anglophones compris. «L'an dernier, explique Diane Connelly, ça avait fait parler les gens. Avant, la fête qui était organisée était dite bilingue, mais on sait bien comment ça se passe en réalité, des événements bilingues.

«Depuis deux ans, on organise une fête en français et on le fait dans l'école française. L'an dernier, ç'a fait jaser, mais cette année ç'a été bien accepté. D'ailleurs, les anglophones sont les bienvenus, mais ils doivent respecter le fait que les activités se déroulent en français. Souvent les parents disent que ce n'est pas un problème: leurs enfants fréquentent un programme d'immersion et comprennent très bien le père Noël.

«C'est important pour nous que ça se soit bien passé, précise-t-elle, on s'est senti respectés.» En place depuis un peu plus d'un an, le comité culturel de Sainte-Anne a succédé au comité qui avait auparavant la gestion du centre culturel. «Ils devaient organiser des bingos chaque semaine juste pour financer le centre, dit-elle. Depuis que l'immeuble du centre a été vendu, c'est beaucoup moins lourd. Notre tâche est plus facile: nous pouvons nous concentrer sur la programmation culturelle et organiser des activités pour les familles.»

Diane Connelly sent que de plus en plus, les membres du comité obtiennent l'appui de leurs concitoyens: «Je pense que les gens souhaitaient qu'on aille dans cette direction. On vit une période d'espoir à Sainte-Anne. On veut contribuer à un essor du français et peut-être qu'on va être capable de se faire respecter davantage comme francophones et être fiers de notre culture.»

C'est donc dans cet esprit, celui d'organiser des événements pouvant réunir la communauté en français, que le comité cuturel veut faire de cette visite du père Noël une tradition annuelle. «En plus, note Diane Connelly, ça resserre les liens dans le village. Les membres de l'ensemble musical ont du faire des rencontres pour se préparer. Les gens de la Villa ont aidé. Les artistes qui ont participé à l'exposition d'artisanat n'avaient rien à débourser pour pouvoir être là. Notre but, ce n'est pas de faire de l'argent. Nous avons tout gardé au plus bas prix possible.»

Le comité, précise-t-elle, a obtenu l'aide financière du ministère de la Culture et du Patrimoine du Manitoba, des Chevaliers de Colomb et du Fonds Montpetit de la Villa pour défrayer les quelque 1 000 $ investis dans l'organisation de la journée.

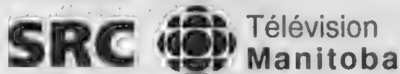
Et le père Noël, dans tout ça? Que répond-il au petit garçon de cinq ans qui vient de lui demander une-auto-de-police-qui-fait-beaucoup-de-bruit pour Noël, s'il vous plaît?

Sa réponse, il la donnera dans la nuit du 24 décembre... Et d'ici là, soyez sages!



Texte et photos:
Sylviane Lanthier

Télé-horaire de la semaine du 9 au 14 décembre 1996



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 16 h

- 6h00 Ouverture et horaire
- 6h05 Looping
- 6h30 Bon matin
- 9h00 Les chatouilles du matin
- 9h01 Pacha et les chats
- 9h15 Petite étoile
- 9h30 La maison de Ouimzie
- 10h00 Attention, c'est chaud!
- 10h30 Christiane Charette en...
- 11h30 Que le meilleur gagne
- 12h00 Le midi
- 12h30 Marilyn
- 13h00 Les yeux du cœur
- 14h00 Les p'tits bonheurs de Clémence
- 15h00 Corky
- 16h00 La bande à Frankie Woof (vendredi)

Lundi

- 16h27 Bêtes pas bêtes +
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La petite vie
- 19h00 4 et demi...
- 20h00 Enjeux
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h31 Virginie
- 23h00 La météo
- 23h02 Fa si la chanter
- 23h30 Les nouvelles du sport
- 23h55 Découverte
- 0h50 Fin des émissions

Mardi

- 16h27 Les maîtres des sortilèges
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La facture
- 19h00 Les héritiers Duval
- 20h00 Spécial Jean Chrétien
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h31 Virginie
- 23h00 La météo
- 23h02 Fa si la chanter
- 23h30 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h50 Cinéma: **Du silence et des ombres.** *É.-U. 1962. Drame. Un avocat veuf, Atticus Finch, élève son garçon et sa fille dans le plus grand respect de ceux qui les entourent. Son sens de la justice le pousse à défendre un Noir accusé du viol d'un Blanche.*
- 2h25 Fin des émissions

Mercredi

- 16h27 Les mondes de Sismi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Les couche-tôt
- 19h00 Sous un ciel variable
- 20h00 Femmes : une histoire inédite
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h31 Virginie
- 23h02 Fa si la chanter
- 23h30 Les nouvelles du sport
- 23h50 Vues d'ici
- 0h50 Fin des émissions

Jeudi

- 16h27 Sur la piste
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 19h00 L'Allée du Roi
- 20h00 L'Écuyer
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 23h00 Virginie
- 23h31 La météo
- 23h32 Fa si la chanter
- 0h00 Les nouvelles du sport
- ➤ 0h20 Cinéma: **L'homme marié.** *É.-U. 1991. Comédie sentimentale. Les tribulations sentimentales d'un riche industriel de Hollywood, Charley Pearl, et d'une chanteuse de boîte de nuit, Vicki Anderson.*
- 2h30 Fin des émissions

Vendredi

- 16h27 Mission top secret
- 17h00 M'aimes-tu?
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Branché
- ➤ 19h00 Les grands films: **Le retour des aventuriers du timbre perdu.** *Can. 1994. Comédie d'aventure. Des jeunes philatélistes rêvent de libérer un jeune Anglais, prisonnier d'un timbre vieux de 65 ans. Ils parviennent à faire remonter à la surface la sœur de celui-ci, qui retrouve aussi son âge réel de 74 ans et qui les supplie de la renvoyer dans son monde, avec son frère.*
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point médias
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les Parlementeries 2
- 23h30 La météo
- 23h32 Fa si la chanter
- 0h00 Les nouvelles du sport
- ➤ 0h20 Cinéma: **Les soldats de l'espérance.** *É.-U. 1993. Drame. En 1976, Don Francis, un jeune virologiste du Centre de contrôle des maladies infectieuses d'Atlanta, découvre une mystérieuse épidémie en Afrique.*
- 2h35 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Petit ours
- 7h31 Arthur
- 7h50 L'histoire sans fin
- 8h15 Quasimodo
- 8h40 Aladdin
- 9h05 Timon & Pumbaa
- 9h30 Bouledogue bazar
- 10h05 Marsupilami
- 10h15 Animaniacs
- 10h40 Tiny Toons
- 11h00 La bande à Picsou
- 11h30 Fais-moi peur!
- 12h00 Génies en herbe
- 12h30 Ma maison
- ➤ 13h00 Cinéma: **Un Noël magique.** *Can.-É.-U. 1985. Conte. Une petite fille, dont la famille est frappée d'un malheur à l'approche de Noël, fait la connaissance d'un ange dissimulé sous les traits d'un vagabond qui lui fait rencontrer le père Noël.*
- 15h00 L'accent francophone
- 16h00 Perfecto
- 16h30 Univers inc.
- 17h00 Le téléjournal
- 17h30 Raison passion
- 18h00 Jeux d'enfants
- 18h30 La soirée du hockey Molson
- 21h00 Le téléjournal
- 21h20 La météo
- 21h22 Les nouvelles du sport
- 21h45 Branché
- 22h15 Simplement la vie
- ➤ 22h40 Télé-sélection: **Les trois Grâces et moi.** *É.-U. 1988. Comédie. Un jeune Américain arrive à Québec pour passer Noël chez son amie. Harcelé de toutes parts, il croit perdre la raison.*
- 0h45 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Histoires de peluches
- 7h10 Les histoires du père Castor
- 7h30 Le monde irrésistible de Richard Scarry
- 7h55 La bande à Dingo
- 8h20 Le Noël de Johann
- 8h45 Iznogoud
- 9h00 Bouledogue bazar
- 9h15 Manigances
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Scully rencontre
- 12h00 La semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 En toute liberté
- 14h00 Horizons
- 15h00 Faites vos gammes
- 16h00 Sous la couverture
- 17h00 Course destination monde
- 18h00 Le téléjournal
- 18h15 Découverte
- 19h00 L'ADISQ en coulisses
- 20h00 Les beaux dimanches. **Les enfants d'abord**
- 21h00 Les beaux dimanches: **Les grands romantiques**
- 22h00 Le téléjournal
- 22h20 Le point
- 22h44 La météo
- 22h45 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h05 Ciné-club: **Collection Rohmer -4 aventures de Reinette et Mirabelle.** *Fr. 1986. Comédie sentimentale. Mirabelle, une étudiante, fait la connaissance de Reinette, une campagnarde, et l'invite à venir habiter avec elle à Paris.*
- 0h45 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 4 h 35 à 15 h

- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Taillefer et fille
- 10h00 Télé-achats
- 10h30 La vie à Montréal
- 10h45 Un jour à la fois
- 12h30 Bibi et Geneviève
- 13h00 Les feux de l'amour
- 14h00 Top modèles
- 14h30 Aimer
- 15h00 Claire Lamarche

Lundi

- 16h00 Les amuse-gueules
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chasse aux trésors
- 18h30 Rira bien...
- 19h00 Êtes-vous en forme?
- 20h00 Les machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Télé-achats
- 23h22 Info National média
- 1h16 Fermeture

Mardi

- 16h00 Les amuse-gueules
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Le Noël des Pierrafeu
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Match de la vie
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Télé-achats
- 23h22 Info National média
- 1h16 Fermeture

Mercredi

- 16h00 Les amuse-gueules
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Beverly Hills 90210
- 19h30 Petite fleur
- 20h00 Le retour
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h01 Télé-achats
- 23h25 Info National média
- 1h19 Fermeture

Jeudi

- 16h00 Les amuse-gueules
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Spécial violence
- 18h30 Soif de vivre
- 19h00 Alerte à Malibu
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Télé-achats
- 23h22 Info National Média
- 1h20 Fermeture

Vendredi

- 16h00 Les amuse-gueules
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- ➤ 19h00 Cinéma: **Esperanza.** *Can. 1994. Film d'aventure. Au XIXe siècle, au Yukon, un antiquaire parisien et des aventuriers se disputent une quantité d'or gisant au fond d'un lac.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h02 Télé-achats
- 23h27 Info National média
- 1h20 Fermeture

Samedi

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Bibi et Geneviève
- 8h30 Sailor Moon
- 9h00 Bugs Bunny
- 9h30 Les ailes de la mode
- 10h00 Télé-achats
- 10h30 Inforpublicité
- ➤ 11h00 Ciné week-end: **Boris et Natasha.** *Am. 1991. Comédie burlesque. Un couple d'espions débarque aux États-Unis dans l'espoir d'y retrouver la trace d'un savant disparu.*
- ➤ 13h00 Ciné week-end: **Balance maman hors du train.** *Am. 1987. Comédie policière. Un romancier spolié par sa femme et un apprenti écrivain étouffé par une mère infernale ont envie de voir disparaître la cause de leurs tourments.*
- 15h00 Le championnat des quilles
- 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 Les ailes de la mode
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Suzie Frisettes.** *Am. 1991. Comédie. Un clochard et sa fillette adoptive se gagnent l'affection d'une riche avocate en séjournant chez elle à la suite d'un accident de la circulation.*
- ➤ 19h30 Ciné extra: **Mr. et Mrs. Bridge.** *Am. 1990. Drame psychologique. Un avocat austère et sa femme, passive et soumise, voient leurs trois enfants quitter le foyer familial dans des circonstances parfois difficiles.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau et TVA Sports
- ➤ 22h57 Ciné-lune: **Le feu de St-Elme.** *Am. 1985. Comédie dramatique. Les ambitions et les affections d'un groupe de jeunes gens qui se retrouvent régulièrement dans un café-restaurant de Washington.*
- 0h57 Info National Média
- 2h50 Fermeture

Dimanche

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Bibi et Geneviève
- 8h30 Vision mondiale
- 9h30 Complètement marteau
- 10h00 Télé-achats
- 10h30 Vins et fromages
- 11h00 Finances
- 11h30 Vidéo rock détente
- 12h00 Infopublicités
- ➤ 12h30 Ciné week-end: **Tendres passions.** *Am. 1983. Drame psychologique. Les relations d'une veuve avec sa fille durant une trentaine d'années.*
- ➤ 15h00 Ciné-famille: **Miracle de la 34e rue.** *Am. 1973. Comédie fantaisiste. Engagé comme père Noël dans un magasin, un vieux monsieur prétend être le véritable Santa Claus.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Gerry, cette voix qui nous reste
- 18h30 Drôle de vidéo
- ➤ 19h00 Ciné-dimanche: **1492: Christophe Colomb.** *G.-B. 1992. Drame historique. Les principales étapes de la découverte du Nouveau monde par le navigateur génois Christophe Colomb.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h25 TVA sports
- 22h51 Complètement marteau
- 23h20 Finances
- 23h49 Info National média
- 1h40 Fermeture

À l'antenne de la télévision de Radio-Canada le dimanche 15 décembre à 20 h:

Les Enfants d'abord.
Émission spéciale présentée à l'occasion du 50e anniversaire du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 57

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Télématin
- 7h30 Paris lumières
- 7h55 La météo des 5 continents
- 8h00 Espace francophone (lundi) / Rêve en Afrique (mardi) / Outremers (mercredi) / Partenaires (jeudi) / À bon entendeur (vendredi)
- 8h30 Des chiffres et des lettres
- 8h55 TV5 minutes
- 9h00 Faut pas rêver (lundi) / Horizons francophones (mardi) / Les grands fleuves (mercredi) / Viva (jeudi) / Sciences 5 (vendredi)
- 9h30 En toute liberté (mardi)
- 10h00 La tournée du grand duc (lundi) / Faits divers (mardi) / Temps présent (mercredi) / Bons baisers d'Amérique (jeu.) / Dessine-moi le Maroc (ven.)
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h25 TV5 minutes
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Bouillon de culture (lundi) / Vous ne rêvez pas (mardi) / Faxculture (mercredi) / Musique et compagnie (jeudi) / La France en direct (vend.)
- 12h45 Sidamag (mercredi)
- 13h00 Partenaires (mercredi) / Courants d'art (jeudi)
- 13h05 7 sur 7 (lundi)
- 13h15 7 jours en Afrique (vendredi)
- [illegible] Panorama (mercredi) / Plaisir de lire (jeudi) / Découverte (vendredi)
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des 5 continents
- 14h30 La chance aux chansons
- 15h00 Viva (lundi) / Pulsations (mardi) / Savoir plus (mercredi) / Divine Haïti (jeudi) / Faites vos gammes (vendredi)
- 15h45 7 jours en Afrique

Lundi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Chronique d'un génocide
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h30 Le cercle de minuit
- 23h45 Le soir 3
- 0h15 Les fourberies de Scapin
- 2h15 RFI

Mardi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Ça se discute
- 20h00 Temps présent
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Le cercle de minuit
- 23h45 Le soir 3
- 0h15 Faits divers
- 1h15 Les carnets du bourlingueur
- 1h45 Alice
- 2h15 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 Bons baisers d'Amérique
- 21h00 Haïti: entre le plaisir et la mort
- 21h25 La météo des 5 continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Le cercle de minuit
- 23h50 Le soir 3
- 0h15 Ça se discute

Jeudi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Taratata
- 19h45 Génération sensations
- 20h00 Haïti dans tous nos rêves
- 21h00 Paris lumières
- 21h25 La météo des 5 continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Le cercle de minuit
- 23h45 Le soir 3
- 0h15 Envoyé spécial
- 1h45 Magellan
- 2h15 RFI

Vendredi

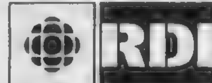
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 *À communiquer*
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h30 Haïti: à la grâce de Dieu
- 21h00 Paris lumières
- 21h25 La météo des 5 continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 *À communiquer*
- 22h30 Concert intime: Richard Séguin
- 23h00 Évasion
- 23h30 Génération sensations
- 23h45 Le soir 3
- 0h15 Taratata
- 1h30 Bon week-end
- 2h30 RFI

Samedi

- 6h25 TV5 minutes
- 6h30 Découverte
- 7h00 Génération sensations
- 7h30 Y'a pas match
- 7h57 Le grand jeu TV5
- 8h00 Reflets
- 8h55 TV5 minutes
- 9h00 Sport Africa
- 10h00 Faites vos gammes
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h25 TV5 minutes
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Découverte
- 12h30 Génies en herbe
- 13h00 Magellan
- 13h30 Concert intime: Richard Séguin
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des 5 continents
- 14h30 Le jardin des bêtes
- 15h00 Fleurs et jardins
- 15h30 Vins et fromages
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Les carnets du bourlingueur
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Perdu de vue
- 20h30 Télécinéma
- 21h00 Montagne
- 21h25 La météo des 5 continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Bon week-end
- 23h00 Ça cartonne
- 23h45 Le soir 3
- 0h00 Y'a pas match
- 0h30 Reflets
- 1h30 Sport Africa
- 2h30 RFI

Dimanche

- 6h25 TV5 minutes
- 6h30 Hexagone
- 6h45 Dites-moi tout
- 7h00 Montagne
- 7h30 Signes
- 8h00 L'école des fans
- 8h55 TV5 minutes
- 9h00 Fleurs et jardins
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Musique et compagnie
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h25 TV5 minutes
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Monsieur de Pourceaugnac
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des 5 continents
- 14h30 Le monde est à vous
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 30 millions d'amis
- 17h00 L'école des fans
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 La tournée du grand duc
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h35 7 sur 7
- 21h25 La météo des 5 continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Les grands fleuves
- 23h00 Faxculture
- 23h45 Le soir 3
- 0h00 Perdu de vue
- 2h00 Télécinéma
- 2h30 RFI



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h 00

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h30 Bon matin
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Raison passion (lundi) / Au travail ! (mardi à vendredi)
- 9h00 Le monde ce matin
- 9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi à vendredi)
- 10h00 L'Atlantique en direct
- 11h00 Euronews
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Au travail!
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Capital actions
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Courant pacifique
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mardi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Un fleuve aux mille voix
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mercredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Horizons francophones
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Jeudi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Trajectoires
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Vendredi

- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Montréal en spectacle
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Scully RDI
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 D'ici
- 5h30 Euronews
- 6h00 La course destination monde
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Québec actualités
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Branché
- 12h00 Bulletin des jeunes
- 12h30 Au travail!
- 13h00 L'accent francophone
- 13h30 Impact
- 14h00 Montréal cette semaine
- 14h30 La facture
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Bulletin de santé
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Branché
- 17h30 Griffe
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Journal du siècle
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Plein les bras
- 21h00 Le point final
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Griffe
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Enjeux
- 1h00 Un fleuve aux mille voix
- 1h30 Montréal en spectacle
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Québec actualités

Dimanche

- 4h30 Euronews
- 5h00 Au travail!
- 5h30 Temps d'affaires
- 6h00 Bulletin de santé
- 6h30 Simplement la vie
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Montréal en spectacle
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Option éducation
- 10h00 La facture
- 10h30 Journal du siècle
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Courants du pacifique
- 12h00 Bulletin des jeunes
- 12h30 Entrée des artistes
- 13h00 D'ici
- 13h30 Horizons francophones
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Le journal du siècle
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Espace libre
- 17h30 Griffe
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Plein les bras
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Second regard
- 21h30 Point de presse
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le point
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Griffe
- 0h30 Entrée des artistes
- 1h00 Impact
- 1h30 Scully RDI
- 2h00 L'accent francophone
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Bulletin de santé • Espace libre
- 4h00 Au travail!

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): ***Paul Lachance*** le 6 décembre ainsi que Michel Paré les 12 et 13 décembre à 21 h 15. Au Mârdi Jazz: ***Michelle Grégoire*** le 10 décembre à 21 h 30. Entrée gratuite. Renseignements: 233-8972.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***le Messie*** de Handel à la salle du Centenaire (555, rue Main) le 7 décembre à 20 h et le 8 décembre à 15 h. Prix variant entre 34 $ et 20 $ (plus taxes). Également au programme: ***Home for the Holidays*** les 12, 14 et 15 décembre. Billets: 949-3999. Renseignements: 949-3998.

❖ Le ***Musée des beaux-arts de Winnipeg*** présente une série de mini-concerts de Noël dans l'entrée principale du 300, boulevard Memorial entre 12 h 15 et 13 h du 11 au 15 décembre. C'est gratuit! Renseignements: 786-6641.

THÉÂTRE

❖ Faites vite! La Troupe Jolys présente ***Le P'tit Livre noir***, adapté d'un texte de Linda Sauvé. Les 6 et 7 décembre à 20 h au Centre récréatif de Saint-Pierre-Jolys. Billets: 12 $, 10 $ et 8 $. Renseignements: 433-7864 ou 433-7800.

❖ Plus qu'un soir! Le Cercle Molière présente ***Québec/Canada 2000***. Jusqu'au 7 décembre à la salle Pauline-Boutal (340, boulevard Provencher). Prix d'un billet simple: 20,87 $ (taxes incluses). Renseignements: 233-8053.

DANSE

❖ Le Ballet royal de Winnipeg monte ***Casse-Noisette*** de Tchaikovsky les 22, 23 et 26 décembre à la salle du Centenaire (555, rue Main). Les représentations débutent à 19 h 30. Il y aura une matinée le 26 décembre à 14 h. Les prix varient de 6,50 $ à 40,50 $. Billets: 956-2792 ou 1-800-667-4792.

❖ L'École des danseurs contemporains vous convient à son spectacle ***Basement Project*** du 12 au 15 décembre à 20 h au 109, rue Pulford. Admission: 8 $ adulte, 6 $ étudiants. Renseignements: 452–1239.

CINÉMA

❖ La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente ***Stonewall*** de Nigel Finch du 6 au 11 décembre à 19 h 30 suivi de ***Not Bad for a Girl*** de Lisa Apramian à 21 h 30. Admission: 5 $ non-membres, 3,50 $ membres. Renseignements: 942-2776.

EXPOSITIONS

❖ La galerie du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher) présente ***La Mémoire de l'œil d'André Le Coz***, une exposition consacrée aux travaux d'André le Coz, photographe reconnu du milieu artistique montréalais. Jusqu'au 5 janvier. Renseignements: 233-8972.

ARTISANAT

❖ L'Auxiliaire du Centre Taché organise une ***vente de pâtisseries et d'artisanat de Noël*** le 8 décembre entre 13 h et 16 h au Centre Taché (185, rue Despins). Renseignements: 233-3692.

❖ Il y aura une ***vente d'artisanat*** au Chalet Malouin (Saint-Malo) le 7 décembre entre 10 h et 15 h. Renseignements: Nicole Coulombe 347-5753.

NOËL

❖ Le ***Village du père Noël*** du CCFM attend les enfants de 2 à 7 ans lors d'une journée spéciale pour le public le 15 décembre. Activités de bricolage, jeux et spectacles sont au programme. Billets en vente au CCFM. Prix 5 $ (seulement 80 places disponibles). Renseignements: 233-8972.

GUIGNOLÉES

❖ Les élèves, les parents et le personnel de l'école Lagimodière passeront la guignolée dans le village de ***Lorette*** le 12 décembre de 19 h à 20 h. Les participants se rassembleront ensuite devant l'école pour allumer le sapin de Noël et prendre part à un goûter. Renseignements: Cécile Plante au 878-3621.

❖ Les Scouts et Guides de ***Saint-Norbert*** passeront la guignolée dans les rues St-Pierre, Lord, Lemay, Landry et L'église du Vieux St-Norbert le 15 décembre entre 18 h et 19 h 30. Renseignements: Joanne Riel au 269-3271.

❖ Dans l'après-midi du 15 décembre à ***Saint-Boniface***, ne manquez pas la guignolée en compagnie des Associés du fort Gibraltar. Renseignements: Robert Loiselle au 772-4037.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Une première Franco-Foire

Et ce sont les jeunes qui l'organisent!

Ne cherchez plus quoi faire le samedi 7 décembre entre 13 h et 18 h. Rendez-vous au Collège régional Gabrielle-Roy d'Ile-des-Chênes: des étudiants y organisent la première Franco-Foire, un après-midi d'activités de toutes sortes destinées à toute la famille.

Les 21 étudiants de secondaire 2 qui animeront la Franco-Foire suivent tous le cours d'actualité franco-manitobaine offert à leur école. «Ce cours nous met en contact avec la réalité francophone», explique un des étudiants du cours, Joël Chartier, qui coordonne également la journée d'activités. (On peut dire que l'organisation bénévole d'activités de toutes sortes fait en effet partie de la réalité francophone!)

Au menu: bingo, improvisation, chasse au trésor, jeux de cartes, jeux de société, jeux extérieurs. «On a aussi un clown pour les tout-petits, des cadeaux à développer, des prix de présence, et on projettera le dessin animé *Histoire de jouets* (version française de *Toy Story*).»

Tout le monde est invité, rappelle Joël Chartier. Le coût d'entrée est de 2 $ pour les 12 ans et moins et de 3 $ pour les autres. On peut se procurer des billets sur place ou à l'avance en composant le 878-2147.

S. L.

En bref

Ligue Hanover-Taché
(classement au 2 décembre)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	7	1	0	14
Sainte-Anne	5	3	0	10
59ers	4	4	0	8
Pine Falls	3	6	0	6
Saint-Jean	2	3	0	4
La Broquerie	2	5	0	4
Steinbach	2	5	0	4
Saint-Adolphe	2	6	0	4
Warroad *	6	0	0	12

** L'équipe du Minnesota ne fait pas officiellement partie de la ligue.*

Compteurs	B	P	Pts
D. Naaykens, N. Stars	7	16	23
R. Desautels, N. Stars	7	12	19
G. Sellen, Ace	6	10	16
B. Lund, Warroad	8	8	16
J. Hanson, Warroad	5	11	16
D. Abrahamson, P. Kings	7	8	15
D. Reandeau, P. Kings	5	10	15
M. Dumain, N. Stars	6	8	14
R. Lafournaise, 59ers	5	9	14
M. Gottfried, N. Stars	9	4	13
M. Fenez, P. Kings	5	8	13
R. Chaput, N. Stars	7	6	13

Les matchs à venir

Le samedi 7 décembre
Les 59ers se rendent à Saint-Adolphe..

Le dimanche 8 décembre
Pine Falls se rend à Saint-Jean
Î.-D.-C. se rend à Warroad.

Ligue Hanover-Taché Junior
(classement au 2 décembre)

	G	P	N	Pts
La Broquerie	6	1	0	12
Mitchell	4	2	0	8
Red River	4	2	0	8
Île-des-Chênes	3	4	0	6
Saint-Adophe	1	4	0	2
Grunthal	1	8	0	2

Compteurs	B	P	Pts
C. Hebel, Habs	10	6	16
T. Lodewyks, Hawks	9	6	15
D. Carrière, Elks	5	10	15
R. Delorme, Rockets	10	4	14
P. Gauthier, Habs	7	7	14

LOISIRS

Plus de 800 parcs

Des activités pour tous les goûts

Depuis le 4 décembre, les gens peuvent se procurer le Guide des loisirs d'hivers de la Ville de Winnipeg profiter d'une centaine d'activités et de près de 800 parcs pour pratiquer leurs loisirs préférés. Vous êtes passionnés par les sports extérieurs? Savez-vous que Winnipeg compte près de 115 patinoires extérieures, 15 pentes et glissoires, quatre pistes de ski de fond et six sentiers de randonnée pédestre qui offrent en après-midi et en soirée des activités pour toute la famille ?



David Soufi. photo: Marc-Eric Bouchard

Selon l'agent d'information du département des loisirs de la Ville de Winnipeg, David Soufi, il est important de proposer des activités qui intéressent toute la famille. «Souvent les gens ne savent pas quoi faire durant les vacances des Fêtes. Une de nos activités de plein air la plus populaire est sans aucun doute, nos visites guidées de certains quartiers de la ville qui sont les mieux décorés», mentionne-t-il. Ces visites guidées qui se font en calèche du 17 au 29 décembre entre 18 h 30 et 21 h et le coût est de 5 $ par personne. Vous pouvez vous procurer des billets au coût de 5 $ en composant le 986-4292.

Vous voulez rencontrer le père Noël? Du 21 au 24 décembre, 13 arénas de Winnipeg accueilleront le célèbre personnage. Les personnes présentes pourront même patiner avec le père Noël ! L'entrée aux arénas est gratuite à la condition d'apporter une denrée non périssable qui sera remise à Moisson Winnipeg. «En plus de faire plaisir aux enfants, nous aidons les gens dans le besoins», lance David Soufi.

Vous voulez avoir du plaisir en famille? La Ville de Winnipeg y a aussi pensé. Le parc Assiniboine, organise les journées «Famille plaisir». Du 13 au 20 décembre les petits et les grands sont invités à venir profiter des plaisirs d'hiver. Au menu: glissades, patinages et chocolat chaud. Des traînes sauvages géantes sont disponibles sur place et des tours de wagons permettront de faire des visites du parc.

Vous chercher à vous occuper la veille du Nouvel An? L'aréna Eric Coy située au 535 rue Oakdale, vous attend le 31 décembre de 11 h à 13 h. Amenez toute la famille, plusieurs surprises sont prévues et l'entrée est gratuite. «Notre intention est de créer une ambiance de fête à la veille du Nouvel An», ajoute David Soufi.

Et si vous voulez profiter de la féérie du temps des Fêtes, rendez-vous au zoo du parc Assiniboine. Une exposition de sculptures lumineuses vous attend. L'exposition d'animaux lumineux a attiré près de 70 000 visiteurs l'année dernière. Le directeur du zoo, Douglas Ross, a voulu en offrir davantage cette année. «Nous avions 25 sculptures. Nous en avons trois fois plus cette année», mentionne-t-il.

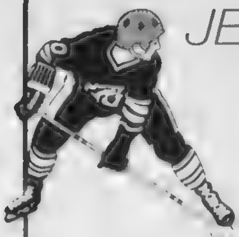
On peut voir cette exposition du 13 décembre au 5 janvier entre 18 h et 21 h et le coût du billet est de 3 $ par personne ou quatre billets pour 10 $. Les billets sont seulement en ventes dans les magasins Safeway du Manitoba. Et puisque vous serez au zoo, pourquoi ne pas saluer Ajax et Dixen en passant? Ce sont deux adorables rennes bien vivants qui seront à l'exposition de sculptures lumineuses. Selon Douglas Ross, il faut donner la chance aux enfants de voir des animaux à l'occasion de Noël. «Les enfants voient des images de rennes sans jamais les toucher et s'amuser avec eux. Faire plaisir aux enfants, c'est très gratifiant», explique-t-il.

Le Parc zoologique Assiniboine de Winnipeg est également ouvert tous les jours à l'exception du 25 décembre et du 1er janvier. On peut y voir entres autres l'ours polaire Skipper et les impressionnants tigres de Sibérie.

Selon David Soufi, la population demande de plus en plus des activités de ce genre. «Durant le temps des Fêtes, les gens s'empiffrent de nourriture et ils veulent être actifs. Nous nous efforçons de planifier des événements qui correspondent à leurs attentes», explique-t-il.

Pour plus de renseignements concernant les nombreuses activités contactez David Soufi au 986-3989 ou la coordonnatrice pour la région Sud-Est, Hélène Monders au 986-2680.

Marc-Éric BOUCHARD



JEAN PERRON

Entre les lignes

Collaboration spéciale



Tallaire reste avec nous

Au risque de me répéter, il y a tellement de choses nouvelles qui se passent chez le Moose, que ça devient difficile pour moi d'être à jour dans cette chronique. Ceci est principalement dû à la date de tombée qui est, dans le meilleur des cas, le mardi matin.

Par quoi on commence? Allons-y donc avec les bonnes nouvelles!

La meilleure de toutes, c'est que nous nous sommes assurés d'avoir Sean Tallaire (de La Broquerie) jusqu'à la fin de la saison. Les rumeurs à son égard sont nombreuses et elles ne me plaisent pas nécessairement toutes. La plus persistante veut que les Mighty Ducks d'Anaheim le voudraient dans leur équipe. Dommage (pour eux): il n'est pas à vendre! Sean a accepté toutes nos conditions et il semble heureux de pouvoir poursuivre sa progression avec nous. Le bonheur se trouve aussi de notre côté...

Puis nous avons aussi signé des contrats avec deux de nos joueurs: Éric Dubois (un défenseur) pour un an et Scott Allison (ailier gauche) pour une deuxième tranche de 25 parties. Je ne pense pas avoir besoin de vous faire un dessin: nous sommes très satisfaits du rendement d'Éric, et un peu moins satisfaits de Scott. Ils peuvent encore s'améliorer tous les deux, mais leur présence dans notre club offre de la stabilité (ce dont nous avons besoin actuellement).

Nous avons aussi pris d'autres décisions, un peu à regret, au sujet de deux joueurs que nous aurions aimé avoir dans notre organisation. Dans les deux cas, je n'irais pas jusqu'à dire qu'ils étaient lents comme des tortues (1), mais leur forme physique était vraiment désolante. Je parle de Wayne Strachan (obtenu en retour de Stéphane Morin), que nous avons envoyé pour deux semaines se remettre en forme à Thunder Bay, et de Brian Mueller, lequel est retourné à Hartford dans la même forme (pitoyable) qu'il avait en arrivant. Ce dernier était avec nous pour une période d'évaluation de deux semaines: il ne reviendra pas. Si Strachan fait attention à lui, il pourrait revenir bientôt.

Comment Ken Sutton réfléchit-il?

Si la réponse à cette question est oui, je me demande bien comment... Sa décision de nous quitter m'a vraiment indisposée. En plus de ne pas m'avoir dit vraiment la vérité, il en a même remis... J'ai appris que pour aller jouer à Albany (dans la ligue américaine, donc à un niveau comparable au nôtre), il a accepté une baisse de salaire que mon informateur a qualifiée de «substantielle». Je m'efforce de comprendre le raisonnement qui justifie sa décison de partir. Ça me dépasse!

Au moment d'écrire ces lignes, je suis toujours à la recherche d'un centre et d'un défenseur. Je peux vous dire que ça s'en vient et que cela sera conditionnel à mon entente qui devrait venir bientôt avec les Blues de Saint-Louis!

(1) C'est une expression consacrée dans le hockey, quand on veut parler des joueurs qui ne sont pas en forme. On dit aussi, un peu à la blague, que ces joueurs «tirent un piano»

Cette chronique hebdomadaire est rendue possible grâce aux commanditaires suivants:

Les Voyageurs au volley- ball

Joie et déception

La troupe de Léanne Leclair au volley-ball féminin, les Voyageurs, a remporté pour une deuxième année de suite, le championnat provincial des écoles chrétiennes disputé au collège Concord de Winnipeg le 1er décembre.

Les représentantes du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) ont vaincu les volleyeuses du collège Providence trois sets à un. Léanne Leclair est très satisfaite de la performance de son équipe. «Les filles ont toujours respecté le plan de match. Nous avons eu une année formidable et nous méritons grandement ce championnat», dit-elle.

Du côté masculin, les volleyeurs du CUSB ont eu moins de chance. La troupe de Gérald Cyr a subi un revers de trois à un contre le collège de Providence. Malgré la défaite, l'équipe garde la tête haute. «Nous avons atteints notre objectif de nous rendre en finale. Nous aurions voulu gagner la finale, mais nos adversaires étaient plus forts que nous», affirme-t-il.

Pour ce qui est des Voyageurs de la 10e et de la 11e année du collège Louis-Riel, ils ont été éliminés face à l'école Garden City par la marque de trois à deux lors du championnat provincial des écoles secondaires du Manitoba le 29 novembre. Malgré une certaine déception, l'entraîneur Edgar Fouillard est satisfait de la saison de ses protégés. «Nous avons une équipe jeune, et pendant des moments clés de la partie, certains joueurs ont joué avec beaucoup de nervosité.»

Enfin, les Voyageurs de la 8e année du collège Louis-Riel ont remporté le championnat des divisions scolaires des banlieues. Chez les filles, la troupe d'André Brunet a défait le collège John Gunn de Transcona deux à un. Chez les garçons, les Voyageurs ont blanchi le collège Oakbank par la marque de deux à zéro.

Marc-Éric BOUCHARD



photo: CLR

L'équipe de volley-ball fille de la 8e année du Collège.

Gagnez des billets du Moose!

Au total, 41 paires de billets seront tirées d'ici au 4 avril 1997 (une paire de billets pour chaque partie locale du Moose du Manitoba).

Les tirages de billets sont réservés à nos abonnés seulement.

Pour gagner, il faut:

1. Trouver la réponse à la question de la semaine en lisant la chronique hebdomadaire de Jean Perron.
2. Remplir le coupon ci-bas et nous le retourner immédiatement en donnant la réponse exacte et toutes les informations demandées. Seuls les coupons originaux ou les reproductions manuelles (fac-similés reproduits non mécaniquement) seront valides. Un seul coupon par enveloppe. Les coupons seront conservés pour tous les tirages de l'année.

Question de la semaine

Quel joueur a signé pour un an?

Réponse: ____________________

Nom: ____________ Prénom: ____________

Téléphone: ____________ Nº d'abonné: ____________

961206

Gagnant des billets du 6 décembre:
Lucien Lussier de Winnipeg

Pour s'abonner, il suffit de remplir le coupon en page 28 ou d'appeler *La Liberté* au 237-4823 ou (sans frais) au 1-800-523-3355

(Visa ou Master Card obligatoire par téléphone)

Gens d'ici

Tougas à Taché

Vous êtes pensionnaire ou employé du Centre Taché et vous trouvez votre plat trop ou pas assez épicé? Vous êtes allergique à certains aliments ou devez suivre un régime particulier? Dirigez vos plaintes ou commentaires à Agnès Mao-Tougas qui occupe le poste de directrice du département de diététique au Centre Taché depuis juillet 1996.

À ce titre, Agnès Mao-Tougas est responsable de l'élaboration des menus. Elle veille également à la production des repas, procède aux commandes de nourriture et assure la gestion du personnel. «Je touche à toutes sortes de choses et j'aime ça! C'est un changement radical de direction par rapport à ce que je faisais avant. J'ai eu beaucoup de chance car c'est assez rare et pas toujours réalisable dans cette profession de faire ça.»

Après avoir complété ses études à l'Université du Manitoba puis au Centre des sciences de la santé, Agnès Mao-Tougas a enseigné la nutrition pendant six ans au Centre Youville avant de décrocher ce poste au Centre Taché. «Le changement me fait du bien. C'est toujours bon pour ton développement personnel de changer d'environnement de travail sinon il n'y a plus de défis et tu tombes rapidement dans la routine.»



Agnès Mao-Tougas.

Débarquée au Centre Taché au beau milieu de la grève des employés de soutien, la jeune femme originaire de Notre-Dame-de-Lourdes a dû apprendre vite, et sur le tas, comment planifier des repas équilibrés pour plus de 300 résidents du Centre et quelques centaines d'employés. «Nos recettes et menus sont informatisés et planifiés dans un cycle de cinq semaines», indique-t-elle, tandis que les commandes de nourritures sont elles-mêmes en voie d'informatisation, ce qui simplifiera grandement le travail.

Mais Agnès Mao-Tougas ne s'assoie pas sur ses lauriers. Elle compte d'ailleurs faire le ménage dans les menus du Centre. «Dans la prochaine année, on compte distribuer un sondage aux résidents et aux employés pour mieux savoir ce qu'ils aiment dans notre menu actuel et ce qu'ils voudraient voir disparaître. Il faut aussi tenir compte des désirs de nos résidents moins âgés qui sont au Centre parce qu'ils sont atteints de sclérose en plaque ou ont été victimes d'un accident qui les a rendus paraplégiques. Ils ont des goûts alimentaires très différents de ceux des personnes âgées.»

Anie CLOUTIER

SOCIÉTÉ

Rémi Tétrault, astronome amateur

La tête dans les étoiles

Que fait Rémi Tétrault au milieu de la rue les jumelles à la main? Le jeune homme de 20 ans serait-il voyeur, agent secret ou simplement perdu? Aucune de ces trois réponses, souligne-t-il, seulement adepte d'astronomie.

«Quand je dis aux gens que je m'intéresse à l'astronomie, avoue Rémi Tétrault, ils pensent tout de suite aux horoscopes et aux signes astrologiques. Alors je dois leur expliquer que l'astronomie est l'étude des étoiles et des planètes et que l'astrologie est l'art de prédire les destins. C'est très différent.»

Rester des heures, le nez en air, à observer les étoiles, «ça me fait me questionner sur ma place dans l'univers, indique Rémi Tétrault. Quand je regarde les millions d'étoiles et de planètes de notre galaxie, je ne peux pas faire autrement que de me sentir humble devant toute cette beauté. Quelques fois, c'est si beau que je ne suis pas capable de penser, je ne trouve plus les mots pour décrire ce que je ressens.»

photo: Anie Cloutier

«Christophe Colomb n'avait pas d'équipement de navigation spécialisé. Il n'a eu qu'à suivre les étoiles pour découvrir l'Amérique», rappelle Rémi Tétrault, amateur d'astronomie.

Le rêve et l'amour du mystère est d'ailleurs ce qui différencie les astronomes amateurs des professionnels, fait remarquer Rémi Tétrault. «Je ne veux pas faire carrière là-dedans, indique-t-il. Les professionnels passent leurs nuits dans les laboratoires à observer leurs écrans d'ordinateur et à analyser les données mathématiques. Les amateurs sont beaucoup plus philosophes, plus poètes et rêveurs.»

L'astronomie est un passe-temps qui va croître en popularité, pense Rémi Tétrault. «Le prix des équipements baisse d'année en année et, grâce aux photos satellites, on a de plus en plus d'informations à notre disposition. D'ailleurs, tout ce que je sais sur les étoiles et les planètes, je l'ai appris dans les livres et les magazines spécialisés. Il existe beaucoup de bons ouvrages sur le sujet.»

Pour l'amateur sérieux, rien ne remplace l'Internet, signale-t-il. Plusieurs publications spécialisées en astronomie possèdent leur site Internet et on y trouve une foule d'informations sur les phénomènes astronomiques à observer pendant le mois ainsi que des cartes stellaires.

Pas besoin de dépenser des milliers de dollars sur un télescope puissant pour admirer les constellations, signale-t-il. «Tout ce dont on a besoin, c'est une chaise longue, une couverture, des livres, une paire de jumelles et une lampe de poche avec un filtre rouge qu'on peut fabriquer soi-même en mettant une feuille de papier devant la lampe.» Pourquoi un filtre rouge? «Pour ne pas affecter la vision de nuit», signale-t-il. En effet, l'œil peut prendre jusqu'à 30 minutes pour s'adapter à l'obscurité et être en mesure de détecter les constellations lointaines.

«Je ne recommande pas à un amateur de s'acheter tout de suite un télescope», indique Rémi Tétrault. Les petits télescopes que l'on retrouve un peu partout pour environ 150 $ ne sont pas d'assez bonne qualité, ajoute-t-il. «Il faut investir un minimum de 300 $ dans un télescope pour que ça en vaille la peine. J'économise d'ailleurs pour m'en payer un bon à 1 000 $. Je crois que je suis près pour ça.»

Par ailleurs, les télescopes sont des instruments de haute précision conçus pour observer une très petite partie du ciel «et il faut savoir quoi chercher pour voir des choses intéressantes. Il vaut donc mieux commencer par apprendre le nom des constellations et comprendre le mouvement des étoiles et ça, ça se fait à l'œil nu ou avec la paire de jumelles qui traîne dans le placard depuis des années.»

L'amateur doit aussi ne pas avoir peur de passer pour un hurluberlu. «Tous les astronomes amateurs se font regarder drôlement, indique Rémi Tétrault. C'est sûr que quand je vais dans les rues de La Broquerie avec mes jumelles, les gens se demandent ce que je fais là! La campagne, c'est la meilleure place pour bien voir les étoiles et si les voisins viennent me voir, je me fais toujours un plaisir de leur nommer les constellations et d'essayer de les intéresser eux aussi à l'astronomie.»

L'an dernier, se souvient Rémi Tétrault qui étudiait alors en génie à l'université de Moncton, «la comète Hyakutake est passée près de la terre et tout à coup, tout le monde venait me voir avec des questions.» Et, ajoute-t-il, ses efforts ont été récompensés. «On dirait que ça plaît aux filles, un gars qui regarde les étoiles. Je crois que c'est une sorte de "turn-on"!»

Pour ceux que l'astronomie intéresse, l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences présentera un atelier en français sur les constellations et l'univers au Planétarium de Winnipeg le 30 novembre à 17 h. Renseignements: Laurence Véron ou André Fauchon au 233-0210, 233-7766 ou 233-4822. Entrée libre.

Anie CLOUTIER

Nécrologies



Adèle Elisa Goulet (née Duhamel)

Le jeudi 28 novembre 1996, au Foyer de Saint-Norbert, madame Adèle Goulet est décédée paisiblement entourée de sa famille. Elle avait 84 ans.

Elle a été précédée de son mari Oscar en 1980, de deux frères, Louis et Adélard, et d'une sœur, Josie Eltom.

Adèle laisse dans le deuil son fils Léo (Marylin) de Victoria, en C.-B., et sa fille Julie Degner (Bryan) de Winnipeg; neuf petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi son frère Tony de Marchand, au Manitoba.

La joie de vivre d'Adèle manquera à tous ceux et celles qu'elle a croisés sur son chemin.

Les prières ont été récitées à 19 h le dimanche 1er décembre 1996 à la chapelle du Salon mortuaire Desjardins (357, rue Des Meurons). La messe des funérailles a été célébrée le lundi 2 décembre à 11 h à l'église catholique de La Broquerie, présidée par le père Gérard Clavet, c.s.v., et précédée de la veille du corps à 10 h 30. L'enterrement a suivi au cimetière Green Acres Memorial Gardens.

Au lieu de fleurs, les amis qui le désirent peuvent donner à la Société de la sclérose en plaques du Canada (division du Manitoba), 825, rue Sherbrook, Winnipeg, R3A 1M5.

La famille aimerait remercier le personnel du Foyer de Saint-Norbert pour leurs soins attentifs et leur amour.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou 1-888-233-4949 (sans frais).

Sœur Solange Sabourin, s.n.j.m. (sœur Angèle-Thérèse)

Sœur Solange Sabourin s'est acheminée vers la Cité éternelle le 11 novembre 1996. Avec quelle joie elle a dû être accueillie, elle qui avait enduré si patiemment, si sereinement, durant quatre longues années, les séquelles d'une attaque d'apoplexie qui l'avait retenue clouée dans son lit d'infirmerie dans une inactivité complète.

L'aînée des six enfants d'Omer et de Matilda (Clément) Sabourin, Solange est née à Saint-Jean-Baptiste (Manitoba) en 1912. Elle fréquente l'école élémentaire et secondaire de l'endroit, dirigée par les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, puis elle étudie à l'École normale de Winnipeg. Dès que cette dernière année d'études est terminée, en juillet 1931, Solange n'hésite pas à se donner au Seigneur en entrant au noviciat des Saints Noms, à Montréal.

Après sa formation religieuse, sœur Angèle-Thérèse revient au Manitoba où elle enseignera dans les écoles que dirige sa Congrégation: nommément l'académie Saint-Joseph, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste et un bref séjour à l'École du Sacré-Cœur, Winnipeg et à Notre-Dame de Lourdes. Soulignons en particulier les 34 années d'enseignement de sœur Angèle-Thérèse à l'académie Saint-Joseph. Nombreuses sont ses anciennes élèves qui se rappellent avec gratitude de leur professeur: toujours calme, sereine, douée d'un sens de l'humour, leur prodiguant avec compétence un enseignement qui reflétait une préparation soignée et qui récoltait de beaux succès.

Sœur Angèle-Thérèse avait à cœur de poursuivre ses études, que ce soit dans les domaines religieux, pédagogiques ou universitaires. Ses compagnes religieuses, témoins de son goût prononcé pour les livres, les études, la philosophie et pour sa sagesse, l'avaient surnommée «Socrate»! Pour elle, ce n'était par un fardeau que d'employer ses vacances et ses journées de congé à se mettre le nez dans les bouquins et les livres… ses précieux amis de longue date.

Quand sa carrière d'éducatrice est terminée et jusqu'à son entrée à l'infirmerie à l'automne 1992, sœur Solange s'ingénie à rendre divers service à sa communauté et à ses compagnes. Elle aime surtout aider à celles qui enseignent encore en les aidant dans des projets de recherche et en les encourageant. Dans sa communauté locale, elle s'efforce d'être disponible en collaborant à divers projets, en étant à l'écoute de l'autre et en accueillant parents et amis. Cependant, sa vie intérieure est intense et elle réserve de précieux moments à la prière et la réflexion.

L'ont prédécédée ses parents, un frère, Gérard, une sœur, Germaine. Elle laisse dans le deuil les membres de sa Congrégation, deux sœurs, Simone McCarthy et Thérèse Fillion de Saint-Boniface, un frère Léopold, s.j., de Montréal, une belle-sœur, Marie-Rose Sabourin de Saint-Jean-Baptiste et plusieurs neveux et nièces.

Les prières pour sœur Solange ont été récitées le mercredi soir, 13 novembre, à la résidence Jésus-Marie, 321, avenue de la Cathédrale. Les funérailles, célébrées par monseigneur Albert Fréchette, ont eu lieu à la Cathédrale Saint-Boniface le jeudi 14 novembre à 10 h. Les porteurs étaient tous neveux de la défunte: Denis Drolet, Guy et Maurice Fillion, Jean Lafournaise, Lionel et Paul-René Sabourin. Jocelyne Lafournaise, nièce, s'est acquittée d'une Lecture.

La direction des funérailles était confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

Angéline Bruneau

Paisiblement, au Repos Jolys, à Saint-Pierre-Jolys, Angéline Bruneau (née Marion) est allée vers Dieu, son Père, le 25 novembre, à l'âge de 98 ans.

Elle laisse dans l'espérance de la rejoindre un jour, ses enfants: Léo (Germaine), Ephrem, Aimé (Irène), Jeannine (Albert, décédé) Fillion, Georges (Célima), Yvette (Armand) St-Godard, Lorraine (Harvey) Foss, Rose-Marie (Roger) Brémault, Anne-Marie (Richard) Roy. Aussi 36 petits-enfants, 57 arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants, un beau-frère et une belle-sœur Lionel et Hélène Bruneau, de nombreux neveux et nièces.

Elle fut précédée par son époux Ludger, ses huit sœurs et ses cinq frères.

La famille désire exprimer sa gratitude au personnel du Chalet Malouin ainsi qu'à celui du Repos Jolys pour leurs soins donnés avec tendresse.

La messe de la Résurrection fut célébrée par l'abbé Marcel Carrière, le jeudi 28 novembre en l'église de Saint-Jean-Baptiste. L'inhumation au cimetière de Saint-Jean-Baptiste.

Oui, le Seigneur est ton berger, tu ne manqueras maintenant de rien, car, par ton nom Il t'a appelé vers lui, Angéline.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

H.A.L.

Diocèse de Saint-Boniface

150 ans d'histoire

Prenez part aux cérémonies entourant le lancement des festivités du 150e anniversaire du diocèse de Saint-Boniface qui auront lieu les 8 et 9 décembre à la cathédrale de Saint-Boniface.

Pour souligner l'occasion, la cathédrale de Saint-Boniface sera l'hôte d'un concert le 8 décembre à 15 h qui doit retracer l'histoire de la musique sacrée des paroisses du diocèse. Plusieurs chorales diocésaines et paroissiales seront présentes. Le 9 décembre à 19 h 30, Monseigneur Antoine Hacault procédera au lancement officiel des célébrations du 150e.

Également au calendrier des célébrations: un pique-nique familial le 25 mai organisé dans les paroisses du diocèse de Saint-Boniface; des processions de la Fête-Dieu le 1er juin; l'enregistrement de la célébration eucharistique du 1er juin à la Cathédrale de Saint-Boniface et sa retransmission télévisée à l'émission Le Jour du Seigneur le 8 juin; un spectacle son et lumière en compagnie de la Chorale des Intrépides devant la façade de la cathédrale les 11 et 12 septembre; un banquet à la salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-Manitobain le 24 octobre et les cérémonies de clôture prévues pour le 8 décembre 1997.

A. C.

au CUSB

Messe de Noël

Pour une 11e année consécutive, le conseil de pastorale du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) célébrera la messe de la veille de Noël le 24 décembre à 20 h 30 à la chapelle du CUSB.

La messe sera célébrée par l'abbé Robert Campeau. Par ailleurs, le conseil de la pastorale organise les 8 décembre, 12 janvier, 9 février, 9 mars et le 13 avril des célébrations eucharistiques. Animé par les étudiants du CUSB, les messes auront lieu le dimanche à 19 h 45. Pour plus de renseignements, contactez Norma McDonald au 233-0210.

M.-É. B.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 15 décembre à 10 h à la SRC

Célébration spéciale enregistrée à l'École Émile-Legault qui fait place aux jeunes.

Chronique religieuse

Le Synode pour l'Amérique



Réal LÉVÊQUE
Prêtre

Depuis que le Pape actuel Jean-Paul II occupe le succession de Pierre sur le siège de Rome, nous avons vu des regroupements de continents et de Conférences Épiscopales autour d'un thème donné, comme jamais auparavant dans l'histoire de l'Église universelle. En plus des synodes habituels à chaque quatre ans regroupant des évêques délégués de tous les pays du monde et qui viennent pendant trois semaines à Rome réfléchir sur un sujet donné, il y a eu le Synode de l'Europe, de l'Afrique, et voilà que ceux de l'Amérique et de l'Asie se préparent. Le Pape est très préoccupé par des questions locales de foi et qui peuvent toucher un continent en particulier. Bien entendu chaque Synode des Continents a ses sujets particuliers, car les besoins de l'Amérique ne sont pas ceux de l'Afrique ni de l'Asie. En guise de préparation à ces Synodes il y a toujours un travail de longue haleine que nous appelons les consultations auprès d'experts, de théologiens, d'évêques sur place. Ces derniers retournent leurs réponses en vue de la préparation d'un document que nous appelons les Lineamenta, ou document d'étude préparatoire destiné à amorcer sérieusement le travail. Bien entendu, nous ici, au Manitoba, c'est avec joie que nous accueillons d'abord l'annonce d'un Synode pour l'Amérique qui se tiendra peu avant l'an 2000, et aussi l'arrivée des Lineamenta rendues publiques il y a quelques semaines. Dans cet article je m'attarderai uniquement à ce Synode de l'Amérique tout en respectant ceux des autres continents.

Ainsi le document des Lineamenta propose les grandes lignes qui guideront les études autour des questions du thème du Synode de l'Amérique, et ce thème, le voici: «La Rencontre avec Jésus-Christ vivant, Chemin pour la Conversion, la Communion et la Solidarité en Amérique». L'idée d'une Assemblée de caractère synodal destinée au continent américain est née quand pour la première fois, le Pape suggéra de peser avec attention l'opportunité de cette réalisation lors d'un discours en 1992, inaugurant les sessions de la 4ième Conférence générale de l'Épiscopat latino-américain à Saint-Domingue. Ensuite dans sa lettre sur l'année 2000 de 1994 le Pape manifeste l'intention de convoquer une Assemblée spéciale du Synode des évêques pour l'Amérique dans le but d'affronter la question de la nouvelle évangélisation dans tout le continent.. Ce sera donc la 5e Assemblée spéciale célébrée par le Synode des Évêques depuis son institution par Paul VI en 1965. Immédiatement après l'annonce officielle, le Pape nomma un Conseil pré-synodal de la Secrétairerie générale du Synode des Évêques, composé de 19 membres, essentiellement des évêques de l'Amérique. Le travail de ce conseil est de voir à l'élaboration de deux documents, l'un distant et l'autre plus proche, toujours en lien avec la Secrétairerie des Synodes à Rome dont le Cardinal Jan Schotte est le président. Le document éloigné s'appelle les Lineamenta, qui est une brève présentation du thème avec des questions qui doivent susciter une profonde réflexion. Lorsque toutes les réponses sont reçues, un second texte est préparé, dans lequel les réponses sont élaborées et refondues dans un "Instrumentum laboris", ou document de travail pour l'Assemblée. À travers ces documents de travail et ces consultation, il faut toujours garder en tête le but premier du Pape qui est de donner une dimension pastorale aux diverses réalités de l'Église de l'Amérique et de mettre en lumière le contexte sociologique et culturel dans lequel vivent tant de personnes sur le continent américain. Ainsi, des Territoires du Nord-Ouest jusque dans les fonds de l'Amérique du Sud, la Pantagonie et la Terre de Feu, tous doivent apporter une dimension ecclésiale et spirituelle à ce synode. C'est un événement historique en communion avec tous les pasteurs du Peuple de Dieu: prêtres, religieux et religieuses, hommes et femmes consacrées, laïcs, séminaristes, théologiens, conseils paroissiaux et tous les comités dans les églises, et ainsi tous unis, le Synode de l'Amérique sera la mise en œuvre de l'unité dans l'Église de l'Amérique qui regroupe quelques 390 millions de catholiques.

Ainsi les Lineamenta, qui viennent de sortir, comme document lointain, a en essence trois buts. D'abord de promouvoir une nouvelle évangélisation dans tout le continent comme expression de communion épiscopale; ensuite d'augmenter la solidarité entre les diverses Églises particulières dans les différents domaines de l'action pastorale; et finalement mettre en lumière les problèmes de la justice et des relations économiques internationales entre les nations de l'Amérique, en tenant compte des énormes inégalités entre le Nord, le Centre et le Sud. Le contenu des Lineamenta commence par une présentation, ensuite l'introduction qui situe le Synode dans la joie du déroulement des événements qui mènent vers l'An 2000. La première partie présente Jésus-Christ comme Sauveur, Évangélisateur, vivant et ressuscité et dans le monde aujourd'hui. La seconde partie présente le thème de la conversion personnelle et sociale comme premier pas à faire pour se préparer à la rencontre avec Jésus-Christ vivant. La troisième partie traite de la communion avec Jésus-Christ et avec ses frères et sœurs et la quatrième partie parle de la solidarité comme expression visible de la communion avec Jésus. À travers ce document, des sujets tels que le sécularisme, le syncrétisme, le messianisme politique, la dénonciation de la corruption, de la violence et de l'esclavage, l'engagement pour la paix, les minorités et les pauvres seront tous abordés. Vivons de l'espérance à voir ce Synode qui approche se réaliser et avoir un succès retentissant sur notre continent.

Allô!

As-tu fabriqué le sapin-calendrier de l'Avent que je te proposais la semaine dernière? Je te fournis cette semaine les dates qui vont du 15 au 21 décembre. Tu peux les colorier et chaque jour, tu les colleras au bon endroit sur ton sapin. Je te propose aussi un bricolage très spécial, que tu peux faire tout seul.e, avec ta famille ou en groupe. Cette semaine, on va faire la première partie du bricolage. Amuse-toi bien! ***Bicolo***

Le Club de Bicolo

La Ville lumière

Matériel

- du carton de 50 X 15 cm.
- de grandes feuilles de carton léger ou de papier épais de plusieurs couleurs
- un crayon
- du papier transparent de couleur
- un couteau genre ex-acto
- des ciseaux
- de la colle

Pour compléter ce bricolage, tu auras besoin de la page de Bicolo des deux prochaines semaines. Il s'agit de faire une ville, avec des maisons et des tours, des arbres et des décorations. Quand la ville sera terminée, tu pourras l'éclairer avec des bougies pour chauffe-plat. Cette semaine, je te montre comment réaliser les petites maisons.

1. Découpe la maison sur un carton pour en faire un patron, en reprenant les repères pour la colle et les lignes de plis des maisons.

2. Évide les fenêtres et les portes avec le couteau ex-acto. Demande l'aide d'un adulte. Garde un exemplaire des portes et fenêtres de tous les formats, tu en auras besoin plus tard.

3. Reproduis maintenant cette maison autant de fois que tu le veux sur le carton de couleur (une quinzaine de fois si tu le peux). Marque pour chaque maison les endroits où plier et les surfaces à coller, puis découpe les maisons.

4. Superpose plusieurs feuilles de papier transparent et poses-y les modèles de portes et fenêtres que tu as gardés. Traces les contours, en prévoyant un bord d'environ 0,5 cm pour pouvoir les coller. Découpe ensuite les fenêtres et portes, puis fixes-les à l'intérieur des maisons, avec de la colle ou du ruban adhésif.

5. Assemble chaque maison en la pliant le long des pointillés et en collant la languette.

Tu as maintenant terminé la première partie du bricolage. La semaine prochaine nous fabriquerons des tours.

Calendrier de l'Avent

Voici les vignettes des dates suivantes: du 15 au 21 décembre. Mets-les au bon endroit sur ton sapin.















Concours de Noël!!

Je te propose de fabriquer une décoration pour mon sapin de Noël. Tu peux utiliser le genre de matériel que tu veux: papier, carton, laine, noix, arachide, tissu. Tu peux fabriquer des décorations de toutes les formes: bonhommes de neige, animaux, instruments de musique, boules, guirlandes... Sers-toi de ton imagination!

Les noms des gagnants seront publiés dans le numéro du 20 décembre.

Dépêche-toi! Tu as jusqu'au 13 décembre pour participer à mon concours de Noël!

Pour participer, remplis ce coupon et envoie-le au Club de Bicolo.

Bonne chance!

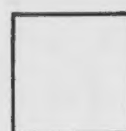
Nom: ______________________ Âge: ____

Adresse: ______________________

____

Téléphone: ______________________

École: ______________________ Classe: ________






Plie ici





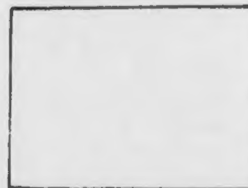

Plie ici






Plie ici



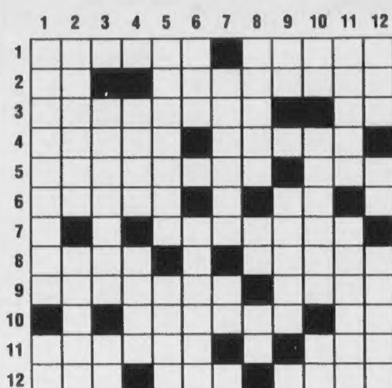



Plie ici

Colle ici

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 52



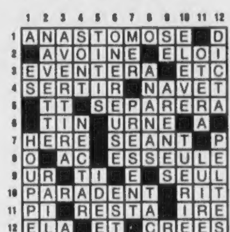
HORIZONTALEMENT

1. Pierre précieuse. – Potage aux légumes.
2. Partie dure du corps humain. – Formuler devant la justice.
3. S'élever de bas en haut. – Nég.
4. Cinquième gouverneur anglais du Canada. – Pointe rivée d'un clou de fer à cheval.
5. Soldat armé de la haste, chez les Romains. – Animal mou.
6. Intenter, suivre une action en justice. – Préfixe.
7. Substance qui forme le tissu cellulaire des os, de la peau et des cartilages.
8. Ex-président des États-Unis. – Poss.
9. Fait tous ses efforts. – À eux.
10. État de ce qui est peu dense. – Note de musique.
11. Défaut de sensibilité. – Tragédie.
12. Saison. – Unité de travail. – Empressement.

VERTICALEMENT

1. Petit torchon. – Article.
2. Braveras. – Endroit où l'on se place pour attendre le gibier.
3. Chien à corps trapu. – De la gamme.
4. Moite, moins une lettre. – Grosse moulure.
5. Nom italien des bohémiens errants. – Femelle du rat.
6. Marque le pluriel. – Saupoudrer de sucre.
7. Domaine rural (pl.). – Jumelles.
8. Suite, succession. – Dans. – Équerre.
9. Pron. Indéf. – Oleri (inversé).
10. De la gamme ordinaire. – Évaporé. – Adv. de lieu.
11. Inclinaison de terrain. – Savant.
12. Période. – Coups de baguette. – Corrodé.

RÉPONSES DU N° 51



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	N	A	S	T	O	M	O	S	E	■	D
2	■	A	V	O	I	N	E	■	E	L	O	I
3	E	V	E	N	T	E	R	A	■	E	T	C
4	S	E	R	T	I	R	■	N	A	V	E	T
5	■	T	T	■	S	E	P	A	R	E	R	A
6	■	T	I	N	■	U	R	N	E	■	A	■
7	H	E	R	E	■	S	E	A	N	T	■	P
8	O	■	A	C	■	E	S	S	E	U	L	E
9	U	R	■	T	I	■	E	■	S	E	U	L
10	P	A	R	A	D	E	N	T	■	R	I	T
11	P	I	■	R	E	S	T	A	■	I	R	E
12	E	L	A	■	E	T	■	C	R	E	E	S

LE SAVIEZ-VOUS?

Les monnaies du monde

Relier les pays avec leur monnaie respectives

1. Hongrie	A. Cordoba
2. Haïti	B. Bolivar
3. Salvador	C. Riel
4. Pérou	D. Drachme
5. Afrique du Sud	E. Lire
6. Pologne	F. Couronne
7. Brésil	G. Escado
8. Inde	H. Yen
9. Vénézuela	I. Leu
10. Autriche	J. Dirham
11. Maroc	K. Shilling
12. Roumanie	L. Roupie
13. Japon	M. Cruzeiro
14. Chili	N. Zloty
15. Dannemark	O. Rand
16. Italie	P. Sol
17. Grèce	Q. Colon
18. Cambodge	R. Gourde
19. Laos	S. Furint
20. Nicaragua	T. Kip

Réponses: 1-S; 2-R; 3-Q; 4-P; 5-O; 6-N; 7-M; 8-L; 9-B; 10-K; 11-J; 12-I; 13-H; 14-G; 15-F; 16-E; 17-D; 18-C; 19-T; 20-A

Compilé par Marc-Eric BOUCHARD

Source: Encyclopédie Universalis

Des cartes de souhaits virtuelles

Il existe une compagnie québécoise, dont le nom Internet est Realqc.com, qui offre des cartes de souhaits que l'on peut envoyer par Internet aux êtres chers.

Ce service est gratuit, grâce à l'apport financier de quelques commanditaires (tous aussi virtuels que les cartes de Joyeuses Fêtes...).

Les cartes viennent avec du son, ce qui rend la chose encore plus agréable. L'équipe de La Liberté a reçu une carte de ce genre, provenant de Martine Bordeleau, animatrice télé et radio bien connue. L'équipe de La Liberté te remercie, Martine!

Envoyez vos cartes via cette adresse URL:

http://www.realqc.com/souhaitsvirtuels/

Recette — Boules de neige

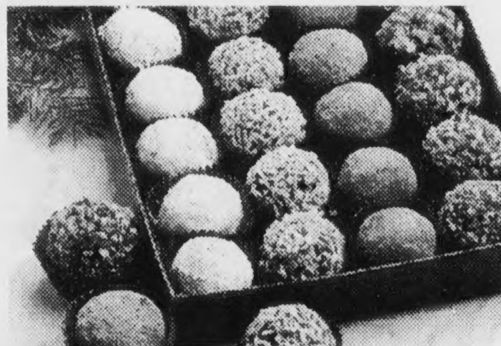
1/2 tasse (125 mL) de lait évaporé
1/4 tasse (50 mL) de sucre
2 tasses (500 mL) de brisures de chocolat mi-sucré
2 c. à soupe (25 mL) de rhum ou de liqueur (de café, de menthe, d'orange ou d'amande)

Garnitures:

Mélange en poudre pour à chocolat chaud
Sucre à glacer
Noix de coco grillée, hachée finement
Noix hachées finement et grillées
Mélange en poudre pour lait au chocolat

- Dans une petite casserole épaisse, mélanger le lait évaporé et le sucre. Cuire à feu moyen en remuant jusqu'à ce que le mélange parvienne à ébullition. Laisser bouillir 3 minutes en remuant constamment. Retirer du feu.
- Incorporer les brisures de chocolat et le rhum. Remuer vigoureusement jusqu'à ce que le chocolat soit fondu et bien mélangé. Verser dans un bol et réfrigérer de 1 à 2 heures ou jusqu'à ce que le mélange ait une consistance suffisamment ferme pour le manipuler.
- Façonner des boules de 1 po (2,5 cm). Rouler dans du mélange à chocolat chaud, du sucre à glacer, de la noix de coco, des noix ou du mélange pour lait au chocolat.

Les Boules de neiges peuvent être placées en couches superposées, séparées par du papier ciré, et conservées dans un contenant hermétique dans un endroit frais et sec pendant 1 semaine au plus.



Donne 30 friandises.

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Nombre de semaines									
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

COUTURE: Pour fabrication et réparation de vêtements, appelez Réjane au 235-0359.
688-

GAGNEZ DE 200 À 500 $ par semaine en assemblant des articles à la maison. Facile! Vous n'avez rien à vendre et vous êtes payés directement. Garantie totale. Aucune expérience n'est nécessaire. 1-504-641-7778.
760-

PAS LE TEMPS DE PRÉPARER VOS TOURTIÈRES? Laissez-moi les faire pour vous. Pour de plus amples renseignements, composez le 231-4535.
764-

AIDE AUX SOINS PERSONNELS, PRIVÉ: Homme, bilingue, huit ans d'expérience pour s'occuper de personnes âgées, à domicile, jour/nuit. Références disponibles. Demandez Maurice au 422–9631 ou laissez un message au 253–5722.
768-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. E.B.
772-

TOURTIÈRES à vendre. Réservez maintenant. 233–2520 ou 237–6519.
780-

LA PAROISSE SAINTE-MARIE, 29, rue Des Meurons, vous invite à sa grande vente de pâtisseries, le 8 décembre de 11 h à 16 h. Venez en grand nombre. Merci.
783-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. F.B.
784-

RECHERCHE

FOYER VINCENT est à la recherche d'un.e cuisinier(ère) pour préparer quatre repas par semaine. Expérience nécessaire. Curriculum vitae accepté aux bureaux, 200, rue Horace, le lundi 9 décembre et le mercredi 11 décembre entre 10 h et 14 h 30.
782-

À LOUER

SAINT-BONIFACE: 505, Ritchot. Un appartement d'une chambre à coucher: 422 $. Un appartement de 2 chambres à coucher: 490 $. Disponible le 1er décembre. Téléphone: 233-0961.
727-

ESPACE DE BUREAU À LOUER: 111, rue Horace. 2 000 pi², 2e étage. Près de l'hôpital Saint-Boniface. Nous pouvons décorer. 1 125 $. Pour visiter, appeler au 453-2572.
728-

COLOCATAIRE RECHERCHÉE: dans une maison privée. Une chambre disponible pour une femme non fumeuse. Idéal pour étudiante. À 5 minutes du centre-ville et du Collège de Saint-Boniface et à un demi-bloc de l'autobus. Laveuse et sécheuse. Stationnement disponible. 250 $ / mois, services compris. Libre le 1er janvier 1997. Appelez Noelle au 233-7256 après 17 h ou le 983-0197 entre 7 h 30 et 15 h 30.
757-

À LOUER: Saint-Boniface, 301, rue Horace. Un appartement d'une chambre à coucher. 417 $ plus stationnement 15 $. Disponible le 1er janvier 1997. Téléphone: 233–4128.
761-

À LOUER: Situé dans le vieux Saint-Boniface. Grande garçonnière, très éclairée, très propre et tranquille. Près du Collège, Hôpital et toutes les routes. 348 $/mois. Services inclus et garage. Disponible le 15 décembre. Composez le 785–2821 (le jour) ou le 791–2574 (après 18 h).
763-

À LOUER: 201, rue Des Meurons. Grand appartement d'une chambre à coucher, système de sécurité, grand débarras, lave-vaisselle, air climatisé, balcon, libre le 1er janvier. 450 $ stationnement inclus. 237–6428 ou 228-3346.
777-

À LOUER: appartement de deux chambres à coucher, rue Ritchot, disponible immédiatement. Propre, moderne et ensoleillé. 550 $ inclus chauffage, eau, laveuse, sécheuse et stationnement. 261–3183.
778-

APPARTEMENTS À LOUER: rue Bertrand. Appartement d'une chambre à coucher. 385 $, stationnement inclus. Appartement de deux chambres à coucher. 450 $. Stationnement inclus. 256–6960.
781-

À VENDRE

À VENDRE: Ensemble de chambre à coucher en pin comprenant sept meubles. 1 500 $ ou meilleure offre. Appelez Sylvie au 231–0565.
776-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840

À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Marianne Rivoalen

PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3
Tél.: 942–0391
Ligne directe: 944–2637
Fax: (204) 957–1790

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
200, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

LA LIBERTÉ
Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

SERVICES



Appareils Provencher Appliances
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921



CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUELS
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018
Heures d'ouverture normales:
de 9 h 30 à 18 h
du lundi au samedi
Maintenant ouvert le vendredi soir jusqu'à 21 h d'ici à Noël.


SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231-4434

- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET *Monuments*
Troisième Génération

- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

SERVICES

TaxDepot
196, rue Goulet
949-3666
- *déclaration de revenu informatisée*
- *tenue de livre*

Apogee Graphics Inc.
- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

Encouragez nos annonceurs!

PCS direct
SERVICES DE COMMUNICATION PERSONEL
Denis Jolicoeur; gérant
Christian Asselin
Pour tous vos besoins de communication
- Téléphones cellulaire
- Vidéo Satellites
- Transmetteurs à distance de démarrage de voitures

MTS Mobility *Mobility Centre*
1128, rue Main (à Redwood)
Tél: 589-2000 cellulaire: 771-8187
Télécopieur: 582-4478

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme
autopac

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



Cet espace est à votre disposition!

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, boulevard Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile.

Abonnez-vous à
LA LIBERTÉ
et obtenez GRATUITEMENT



et



un laissez-passer familial *(2 adultes, 2 enfants)* **au marais Oak Hammock**

L'annuaire des services en français 1997

Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	125 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	250 $ ☐

Nom: ____________________

Adresse: ____________________